

LES ŒUVRES DE LA MIE DE PAIN

RAPPORT D'ACTIVITE 2023



DE L'URGENCE
À L'INSERTION

SOMMAIRE

Le mot de la Codirection	2
Les Œuvres de la Mie de Pain en quelques mots...	3
Les Œuvres de la Mie de Pain en quelques chiffres...	5
Un mot une image	
Mission Accueil et mise à l'abri	8
L'Arche d'Avenirs - Espace Solidarité Insertion (ESI)	9
L'Espace Bienvenue du Refuge	13
La Halte de Nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz	16
Le dispositif Grand Froid	19
Mission Hébergement.....	20
Le Refuge - Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion	21
Les Foyers femmes - Centres d'hébergement Vergniaud et Notre Dame	25
Mission Logement adapté	32
Le Foyer Paulin Enfert - Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)	34
La Villa de l'Aube, Résidence Sociale et Pension de Famille	36
Mission Insertion par l'Activité Economique.....	39
Le Dispositif Premières Heures (DPH)	41
Le Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage	43
Le Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration	44
Mission Alimenter	46
Le Réfectoire du Refuge	47
Une distribution alimentaire dans le 5 ^e	
Les collectes alimentaires	49
Mission Prendre soin	50
L'infirmierie au sein du Refuge	52
Les partenaires des Œuvres de la Mie de Pain	52

Le mot de la Codirection

La marche en avant continue !

Chers amis,

En démarrant l'année 2023, tous les espoirs étaient permis après les trois années de crise sanitaire et économique que nous venions de vivre. C'est donc avec dynamisme et plein d'énergie que nous avons ouvert différents chantiers à l'agenda de 2023, notamment le développement de l'hébergement, en raison des besoins toujours plus grandissants. L'année a tout de même été marquée par un contexte économique et international complexe, mais nous avons su poursuivre nos actions, avec volontarisme et bienveillance envers les personnes que nous accueillons.

2023 a été une nouvelle fois une année dynamique pour l'association. Nous avons encore « poussé les murs » en mettant à l'abri dans nos salles de réunion en début d'année des personnes à la rue, dans le cadre du plan Grand froid. L'aide d'urgence fait partie de notre ADN, dans la lignée de l'œuvre de Paulin Enfert. Et, vous le savez, nos équipes mènent également un travail de fond remarquable pour accompagner vers l'insertion. Nous pouvons ainsi nous réjouir de nombreuses « sorties positives » vers des structures d'hébergement, vers des établissements plus adaptés aux besoins spécifiques de certains et vers des logements sociaux ou individuels, notamment grâce à notre partenariat avec Solidarités Nouvelles face au Logement (SNL). Nous nous réjouissons également des diplômes et des entrées dans l'emploi de nombreux salariés en insertion du pôle Insertion par l'Activité Economique. Et nous nous réjouissons aussi de chaque « petit pas », menés au quotidien par les personnes que nous accueillons dans l'ensemble de l'association, car chaque pas compte pour reprendre des forces, retrouver confiance en soi et en l'autre, et trouver sa place dans notre société. Le chemin est parfois long. Notre association sait s'adapter aux publics qu'elle accueille et activer les leviers nécessaires à chacun.

Le rapport d'activité qui vous est présenté retrace l'engagement des bénévoles et collaborateurs mobilisés en 2023 pour l'accueil et l'accompagnement vers l'insertion des 3 000 personnes qui font appel aux Œuvres de la Mie de Pain chaque jour.

Merci à chacune et chacun. C'est l'association de tous ces engagements, bénévoles et salariés, qui font la réussite de nos actions. Des actions reconnues par nos partenaires et nos financeurs.

Et merci à celles et ceux qui nous suivent, nous soutiennent, et partagent avec nous la conviction que chaque personne a un rôle à jouer dans la société, quelles que soient les difficultés qu'elle rencontre ! Votre soutien nous est indispensable.

Bonne lecture et merci à tous !

Carole Letourneur-Boucenna et Frédéric Blot



En quelques mots...

|| Des valeurs fortes

L'action des Œuvres de la Mie de Pain est fondée sur le message d'humanisme chrétien et les valeurs d'amour, de partage et d'exigence de justice. L'association accueille les personnes les plus vulnérables et celles qui ne trouvent pas place dans la société, sans aucune discrimination de confession ou d'origine.

Tous les acteurs des Œuvres de la Mie de Pain agissent dans le respect de tous, accueillis et accueillants. Ils reconnaissent la valeur de chacun. Dans leur implication, ils s'attachent à favoriser une rencontre véritable et réciproque avec l'autre. Convaincus que toute personne peut se construire un avenir et avoir sa place dans la société, ils agissent pour développer les capacités de chacun. Ils témoignent que les personnes les plus démunies peuvent sortir de l'exclusion et contribuer positivement à notre société.

|| Le Projet associatif en mouvement

En 2015, le Conseil d'administration des Œuvres de la Mie de Pain a adopté le projet associatif « **En route vers 2025 !** » fixant les priorités de l'association pour les 10 ans à venir. Depuis, l'association déploie ses actions en s'inscrivant dans ce cadre et effectue des points d'étape tous les trois ans pour mesurer son avancement et le chemin qui reste à parcourir, en prenant en compte les nouveaux besoins des personnes à la rue. En 2023, l'association est à mi-chemin de la mise en œuvre de la feuille de route 2022 – 2024.



|| Notre organisation

Les adhérents

En 2023, l'association compte **216 adhérents**. Chaque année, une campagne de renouvellement d'adhésion est menée auprès des bénévoles et des donateurs réguliers et fidèles à l'association, pour leur proposer de devenir adhérents. L'Assemblée générale, composée des adhérents, se prononce sur les éléments ayant trait à l'existence, à la pérennité et à l'indépendance de l'association. Elle définit ses missions, la répartition des rôles et les responsabilités en son sein.

Le Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont élus par les adhérents de l'association et gèrent et administrent l'association, en s'appuyant opérationnellement sur une codirection. En 2023, le Conseil se compose de 16 membres, âgés de 36 à 86 ans, dont près de la moitié sont des femmes (7 femmes). 12 membres exercent une activité professionnelle et 4 sont à la retraite. Le Conseil d'administration s'est réuni 9 fois en 2023.

Le Bureau

Elu par les administrateurs pour un an, le bureau du Conseil d'administration s'est réuni 8 fois en 2023. Il est chargé de veiller à la mise en œuvre des décisions prises lors de l'assemblée générale et des séances du Conseil d'administration. Le Bureau se compose de 5 postes, élus parmi les administrateurs, le 5 juillet 2023 :

- **La présidente** : Madame Florence GERARD
- **Les vice-présidents** : Messieurs Jean-Eric JOIRE et David FSKO
- **La secrétaire** : Madame Sabrina DRIJEVIC-PIERRE
- **Le trésorier** : Monsieur Charles DE FREMINVILLE
- **La trésorière adjointe** : Madame Chloé BRUNSCHWIG

Les effectifs salariés

La mise en œuvre des missions de l'association et le fonctionnement des structures sont assurés quotidiennement par la codirection et les équipes salariées et bénévoles, qui mettent conjointement en action le projet associatif.

L'effectif au 31 décembre 2023 : 189,1 équivalents temps plein (ETP) pour 215 personnes dont :

- 150 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI), Avec une ancienneté en moyenne de 3 ans
- 65 salariés en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) au sein du Pôle Insertion par l'Activité Economique.

En juin 2023, le Conseil d'administration des Œuvres de la Mie de Pain est heureux d'avoir marqué l'engagement de ses équipes en remettant les "**Mie de Pain d'honneur 2023**" aux 12 salariés présents depuis 5 ans, 10 ans, 15 ans ou 20 ans. L'association les remercie chaleureusement pour leurs actions.

L'effectif en CDI et CDD (hors remplacement)

- Un âge moyen de 44 ans.
- 54 % de salariés hommes et 46 % de salariées femmes.

Les bénévoles

A leur création, les Œuvres de la Mie de Pain étaient une association de bénévoles. Aujourd'hui encore, les bénévoles sont essentiels à la vie de l'association. Ils participent, en complémentarité avec les équipes salariées, à la mise en œuvre du projet associatif et au fonctionnement des structures au travers de missions variées : écoute, animation, distribution de repas, vestiaire, boutique solidaire, consultations médicales, ateliers Français, accompagnements individuels, coaching emploi, etc.

De tout âge et de tout profil, les bénévoles interviennent sur des actions régulières tout au long de l'année ou lors d'opérations ponctuelles, comme les deux collectes alimentaires annuelles.

En 2023, ils sont **plus de 500** à être intervenus régulièrement à La Mie de Pain. Ils sont présents dans l'ensemble des structures. Au total, ce sont **21 800 heures de bénévolat** qui ont été comptabilisées sur l'année.

Des bénévoles issus d'associations partenaires ou d'entreprises prêtent également main forte à nos équipes au service repas du Refuge, pour les collectes alimentaires ou des actions de coaching emploi, notamment.

Les bénévoles sont accompagnés dans leurs missions par le service bénévolat et les équipes des structures dans lesquelles ils interviennent. Des formations leur sont proposées pour améliorer leurs connaissances des publics accueillis et les accompagner dans leur posture de bénévole. Au travers de missions individuelles ou au sein d'équipes, ils apportent leurs talents à l'association et y développent leurs compétences.

L'association les remercie chaleureusement pour leur dévouement.

En quelques chiffres...

Au 31 décembre 2023, ce sont **215** salariés dont **65** salariés en insertion, et **20** salariés en CDD et plus de **500** bénévoles réguliers, comptabilisant **21 800 heures** de bénévolat sur l'année, qui font vivre l'association.

Mission "Accueil et mise à l'abri"

- L'Arche d'Avenirs (plus de **3 000** passages par mois en moyenne)
- **1 208** personnes ont bénéficié d'une domiciliation (**697** au Refuge et **511** à l'ESI)
- L'Espace Bienvenue du Refuge (**28 places**)
- La Halte de Nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz (**15 places**)
- Le dispositif temporaire Grand froid (**35 places**)

Mission "Héberger pour sortir durablement de la rue"

95 448 journées avec hébergement de prise en charge comptabilisées au sein du Refuge en 2023

- Du Refuge (hors Espace Bienvenue) d'une capacité de **349** places :
 - Activité permanente : 319 places
 - Activité exceptionnelle : 30 places
- Du Foyer Vergniaud d'une capacité de **59** places
- Du Foyer Notre-Dame d'une capacité de **49** places

Mission "Loger de façon adaptée"

200 personnes logées et accompagnées au sein :

- Du Foyer Jeunes Travailleurs Paulin Enfert d'une capacité de 114 places
- De la Villa de l'Aube d'une capacité de **15** places en Résidence Sociale et **30** places en Pension de Famille

Mission "Alimenter"

332 757 repas préparés et servis au Refuge dont **57 170** repas à des personnes non-hébergées à la Mie de Pain

5 200 repas distribués à des personnes à la rue le dimanche midi, devant la Mairie du 5^e.

900 repas préparés en moyenne par jour au Refuge

2 collectes alimentaires annuelles

Plus de 35 tonnes de denrées et produits d'hygiène récoltées.

Mission "Insertion par l'activité économique"

105 personnes insérées sur le pôle Insertion par l'Activité Economique en 2023

71 823 heures de travail effectué sur le chantier remobilisant Nettoyage et hôtellerie/restauration

100% de réussite pour l'obtention du titre professionnel d'agent de restauration sur le chantier qualifiant Restauration

Mission "Prendre soin"

4 médecins bénévoles présents **3** jours par semaine pour recevoir les personnes en consultation

9 838 soins infirmiers dont **3 480** administrations de traitements

269 personnes reçues pour des consultations par la kinésithérapeute bénévole

299 personnes reçues pour des consultations podologiques

Créée en 1887 par Paulin Enfert

Constituée en "association Loi 1901" en 1920

Reconnue d'utilité publique en 1984

Agréée par Don en confiance depuis 2011 et renouvellement du label en 2023



2023 : un mois, une image...

Janvier-février



Plan Grand froid : 35 personnes supplémentaires à l'abri

35 personnes sans-abri (pour un total de 922 nuitées) ont bénéficié en urgence d'un hébergement et de repas chauds, dans le cadre du déclenchement du plan Grand froid, tout au long du mois de janvier et début février, alors que les conditions météorologiques étaient particulièrement éprouvantes. Une nouvelle fois l'association n'a pas hésité à pousser ses murs pour les accueillir au Refuge et dans les Foyers femmes du 13^e et du 15^e (dans des salles de réunion). Aucune remise à la rue n'a été effectuée, en lien avec le SIAO. Bravo !

Mars



Lauréats des Trophées régionaux AG2R La Mondiale

L'association a été primée aux Trophées régionaux de l'économie sociale et solidaire d'AG2R La Mondiale, dans la catégorie « Coopération territoriale entre association et entreprise », pour le Dispositif Premières Heures du pôle Insertion par l'activité économique, qui rapproche personnes très éloignées de l'emploi et monde professionnel. Une belle reconnaissance !

Avril

Visite de Léa Filoche, adjointe à la Ville de Paris, au Refuge

Fin avril, Léa Filoche, adjointe à la Ville de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion, s'est rendue au Refuge pour découvrir de l'intérieur le centre d'hébergement et les actions mises en place par les Œuvres de la Mie de Pain. L'occasion d'échanger avec elle sur l'offre parisienne destinée aux publics en grande précarité et les besoins en constante augmentation.



Mai



Séjour de remobilisation pour femmes

Pendant 4 jours, grâce au soutien d'un partenaire, 19 femmes hébergées dans les différents foyers pour femmes de la Mie de Pain, ont pu couper avec leur quotidien lors d'un séjour en Seine-Maritime, encadré par des professionnels de ces structures. Lien social, confiance en soi, reconnexion, remobilisation et ouverture sur l'extérieur, dans une perspective de réhabilitation et d'insertion.

Juin

Remise des Mie de Pain d'honneur

Le Conseil d'administration a été heureux de remettre la « Mie de Pain d'honneur » à 12 salariés pour les remercier de leur engagement et leur fidélité au sein de l'association, depuis 5, 10, 15, 20 ou plus. Merci et bravo à chacun d'eux !



Juillet

Un beau 5 juillet !

Jour d'anniversaire de Paulin Enfert, le 5 juillet est une date particulière pour l'association, qui organise chaque année en hommage à son fondateur, sa fête de l'été et son assemblée générale. Ce 5 juillet a été ponctué par une cérémonie solennelle marquant la conclusion de l'enquête du procès en béatification de Paulin Enfert, en présence de Monseigneur Ulrich, Archevêque de Paris, des membres de l'association des Amis de Paulin Enfert, porteurs de la cause, de l'Arpe et des Œuvres de la Mie de Pain.



Août

Mobilisés tout l'été

Toutes les structures de l'association sont restées ouvertes et en activité tout au long de l'été, alors que de nombreux dispositifs font la trêve estivale. L'association s'est organisée pour poursuivre ses missions et prendre soin des plus fragiles pendant cette période particulière, notamment via l'accueil des personnes sans-abri pour une douche, un rafraîchissement ou un rendez-vous social à l'Arche d'Avenirs ; ou la distribution des repas le dimanche au Panthéon grâce aux bénévoles. Merci aux équipes de leur engagement continu au cœur de l'été.



Septembre

La Mie de Pain au Congrès des Notaires

L'association était présente au Congrès des Notaires du 27 au 29 à Deauville, pour faire connaître ses actions auprès des notaires, intermédiaires précieux avec les personnes susceptibles de soutenir les Œuvres de la Mie de Pain, par un legs ou une donation. De nombreuses actions de l'association sont rendues possibles grâce à ce type de soutiens. Merci aux généreux testateurs !



Octobre

Bravo aux 22 diplômés en Restauration !

L'ensemble des salariés en insertion du chantier qualifiant Restauration du pôle IAE de la Mie de Pain, qui avaient passé leur examen après une formation d'un an en alternance dans la cuisine du Refuge et en organisme de formation, ont reçu leur diplôme. Ils ont pu compter sur l'accompagnement socio-professionnel et l'encadrement technique de l'association, qui les suit encore pendant six mois après leur diplôme, pour les aider dans la recherche de leur premier poste.



Novembre

Visite ministérielle à la Halte 5

Le 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale de Lutte contre les violences faites aux femmes, la halte de nuit pour femmes a reçu la visite de la ministre chargée de l'Egalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations, Bérangère Couillard, en présence de la Maire du 5^e, Florence Berthout qui accueille la structure dans ses locaux. La ministre a pu échanger avec les femmes mises à l'abri et l'équipe.



Décembre

Des fêtes de fin d'année chaleureuses

Toujours de belles fêtes de Noël et de jour de l'An dans les différentes structures de l'association ! Au réfectoire du Refuge, 600 repas ont été servis par les bénévoles le soir de Noël et plus de 700 le 31 décembre. Repas de fête et chaleur humaine au menu.

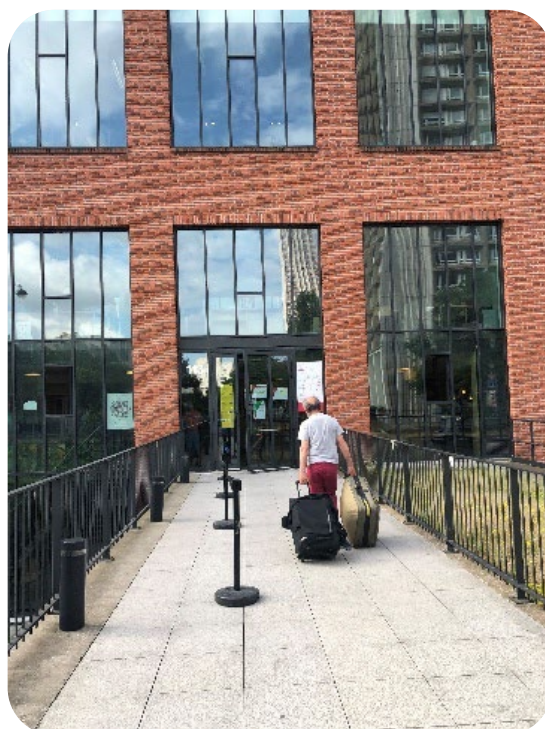


Mission Accueil et mise à l'abri

*Pour répondre immédiatement aux besoins élémentaires
des personnes en situation de grande exclusion*

En 2023, les Œuvres de la Mie de Pain ont assuré un accueil et une mise à l'abri inconditionnelle, anonyme et gratuite grâce aux dispositifs :

- L'Espace Solidarité Insertion à l'Arche d'Avenirs
- L'Espace Bienvenue du Refuge
- Les 30 places du bâtiment 4 mobilisables en cas d'urgence situées au sein du Refuge
- La Halte de nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz
- Les places supplémentaires en plan Grand Froid



L'Arche d'Avenirs - Espace Solidarité Insertion (ESI)

L'Arche d'Avenirs est un Espace Solidarité Insertion (ESI) qui accueille de façon inconditionnelle, anonyme et gratuite toute personne en difficultés qui se présente, en journée, du mardi au samedi inclus.

|| La structure et ses missions

L'Arche d'Avenirs est un lieu passerelle qui accueille des personnes, aux parcours et aux besoins variés : des femmes et des hommes isolés ou en couple, des personnes en situation d'errance, d'exclusion, sans domicile, hébergées en logement précaire ou en « abri de fortune ».

L'Espace Solidarité Insertion :

- Met à disposition un lieu de repos, de mise à l'abri,
- Favorise l'accès aux services de la vie quotidienne (douche, buanderie, consignes, salles de repos, wifi),
- Propose un service de domiciliation. L'informatisation de celui-ci permet aux personnes domiciliées de recevoir les notifications par téléphone.

Un travail social et psychologique (évaluation, orientation, démarches administratives, ouverture, réactualisation de droits, soutien, accompagnement) permet aux accueillis de reprendre la main sur leur parcours, voire d'entamer de nouveaux projets.

Ouverte du mardi au samedi, de 08h30 à 17h00, l'Arche d'Avenirs accueille de façon inconditionnelle, gratuite et anonyme toute personne franchissant ses portes.

|| L'équipe

L'équipe, dirigée par le Directeur de l'Arche d'Avenirs est constituée de travailleuses sociales, d'agents d'accueil, d'une coordonnatrice-animatrice, d'une psychologue, et ponctuellement de stagiaires et de volontaires en service civique.

En 2023, l'équipe a bénéficié de formations sur des thématiques liées à la santé mentale ; à l'évolution du public et sa prise en charge.

La structure comprend également des agents d'entretien du chantier d'insertion Nettoyage : renforts pour maintenir le site propre et fonctionnel.

Des **bénévoles** interviennent également au sein de l'Arche d'Avenirs dans le cadre de missions diverses telles que l'accompagnement à des cours de français ou la permanence Culture du Cœur qui propose gracieusement des places de musées ou de spectacles, des sorties, aux personnes accueillies, dans une visée d'accès à la culture pour tous.

|| Le public de l'Arche d'Avenirs en 2023

Age du public (%) :

Le public est composé majoritairement de personnes entre 26 et 49 ans.

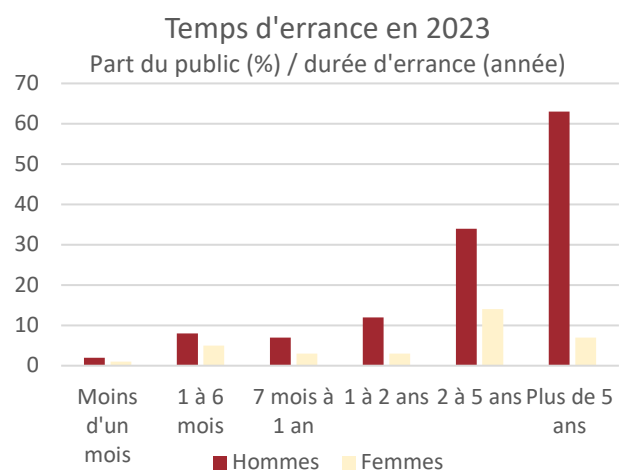
La deuxième tranche d'âge la plus représentée est celle des 50 – 60 ans.

Situation vis-à-vis de l'hébergement des personnes accueillies :

HOMMES	Situation d'hébergement précaire ou sans hébergement
FEMMES	

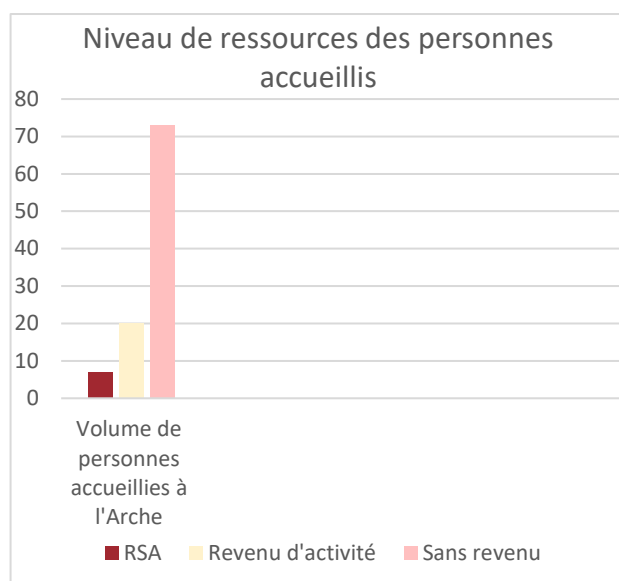
Le public qui fréquente l'ESI est principalement en situation de grande précarité puisqu'il se retrouve en situation d'hébergement précaire ou sans hébergement.

Temps d'errance :



Le public est en général en situation d'errance entre 2 et 5 ans. Les hommes ont un vécu un d'errance beaucoup plus important que les femmes.

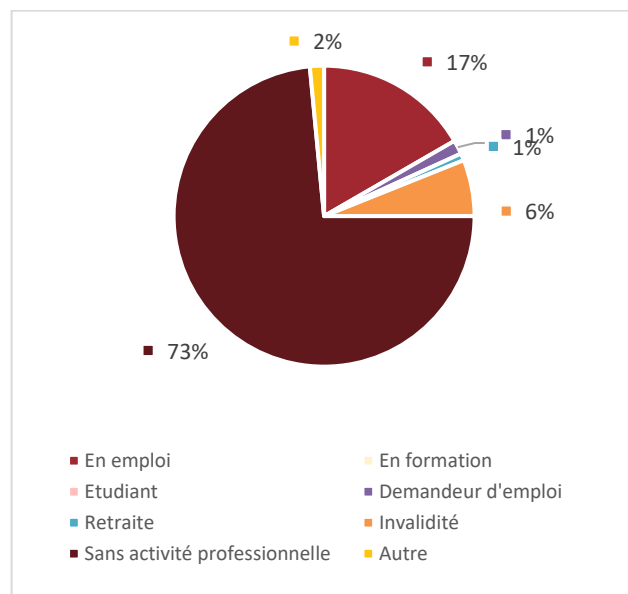
Niveau de ressources du public (%) :



La majorité du public accueilli à l'Arche d'Avenir ne perçoit aucun revenu.



Situation professionnelle des personnes accueillies à l'Arche d'Avenir (%) :



73 % des personnes accueillies sont sans emploi, soit la majorité.

Quelques chiffres

En 2023,

- 247 jours d'ouverture au public
- 566 entretiens individuels avec un travailleur social
- 146 consultations psychologiques
- Plus de 3 000 passages par mois en moyenne
- 10 523 douches



|| L'activité en 2023

Quelques temps clés d'une journée à l'Arche d'Avenirs

08h30

L'Arche ouvre ses portes avec deux agents d'accueil et le Directeur. Les personnes accueillies patientent déjà devant l'entrée. Elles rejoignent rapidement le rez-de-jardin pour prendre une douche.

Côté cafétéria, une bénévole s'affaire déjà à préparer des soupes chaudes, qu'elle servira pendant une heure. Les soupes sont servies « à table », ce qui permet à la bénévole et aux agentes présentes de discuter un peu avec les premiers arrivés et de créer du lien.

09h30

La psychologue et la travailleuse sociale reçoivent une personne pour son premier rendez-vous dans le cadre d'une permanence en duo. Au cours de l'entretien, les professionnelles vont faire une évaluation globale de la situation sociale, ainsi que de la santé mentale et physique de la personne, pour l'accompagner au mieux avec un *double regard pluridisciplinaire*.

11h00

Entre deux rendez-vous, la travailleuse sociale organise un après-midi « bonnes pratiques transversales » avec les autres travailleurs sociaux des espaces solidarité insertion de la capitale volontaires.

11h30

Les 65 douches de la matinée sont presque terminées. Les machines à laver ont tourné, la

buanderie ferme. Cependant, un nouveau Monsieur arrive, sortant de l'hôpital et demande à se laver les dents. Une exception lui est accordée après concertation, et ce sera le ciment d'une confiance de l'accueilli envers l'équipe.

12h00

Une forte averse était prévue. L'équipe s'est organisée pour assurer une mise à l'abri lors de la pause méridienne sur son temps de déjeuner.

Aussi, indépendamment des saisons ou des plans d'alerte officiels, nous sommes vigilants à rester ouverts en journée continue lors de ces différents épisodes.

14h00

La travailleuse sociale contacte le partenaire interprétariat, ISM Interprétariat, depuis son bureau pour réaliser un entretien en dari (*subvention FILE Bruneau- Fédération des acteurs de la solidarité*). Le monsieur n'a aucun moyen de contacter le 115, il se voit proposer un téléphone et une carte SIM (*subvention FILE Bruneau- Fédération des acteurs de la solidarité*).

14h30

Un conflit éclate entre deux accueillis bien connus de l'équipe. Les professionnels comprennent assez vite l'enjeu de la dispute et mobilisent tout de suite les bons réflexes : éloigner l'un et rassurer l'autre. En effet, les difficultés de ces Messieurs ont souvent été évoquées lors des groupes d'analyse des pratiques professionnelles qui ont lieu deux fois par mois, et qui sont d'un précieux soutien pour des jeunes salariées avec peu d'expérience et pour la cohésion d'équipe.

16h00

Les agentes à l'accueil préparent la répartition des 250 cartes repas mensuelles pour le réfectoire de la Mie de Pain ou des restaurants solidaires de la Ville de Paris qui seront distribuées entre jeudi et samedi.

17h00

L'Arche d'Avenirs ferme ses portes au public.

L'inclusion des femmes, une préoccupation associative prise en compte par l'équipe

Dans une optique de promotion de l'inclusion sociale des femmes précaires, l'Arche d'Avenirs est un centre d'accueil mixte, avec des locaux à la fois différenciés et mixtes selon les espaces, et un accompagnement spécialisé. Différents services leurs sont réservés certains jours, comme une séance de sport chaque vendredi après-midi. Et tout au long de l'année, des journées leurs sont dédiées, qui se voient proposer des temps d'échanges autour de la santé, de la prévention et du bien-être, des sorties, des ateliers, des animations autour de la lutte pour les droits des femmes (pas uniquement au moment du 8 mars).



Perspective 2024 :

Développer encore davantage la formation continue des professionnels pour toujours mieux accueillir et accompagner les personnes.

Le petit plus vert

A l'accueil de jour L'Arche d'Avenirs, une minuterie permet de contrôler les éclairages (dans les sanitaires notamment) et les radiateurs électriques. L'installation d'une fontaine à eau potable connectée au réseau "Eau de Paris" a permis la suppression de bouteilles en plastique. Les personnes accueillies peuvent y remplir leur gourde en autonomie. Des couverts et de la vaisselle recyclables, en bambou et pulpe de maïs, sont à la disposition des usagers. Et une vigilance particulière est menée sur le tri des déchets.

L'Espace Bienvenue du Refuge

L'Espace Bienvenue est un dispositif de mise à l'abri d'urgence implanté au cœur du Refuge des Œuvres de la Mie de Pain, qui accueille des hommes isolés en situation d'errance et/ou en grande précarité, généralement orientés par les maraudes du territoire parisien et plusieurs partenaires. Toute personne se présentant à l'Espace Bienvenue peut également être accueillie, sous réserve de place disponible.

|| La structure et ses missions

L'Espace Bienvenue du Refuge comprend 28 places réparties au sein de sept chambrées, qui contiennent chacune quatre places et une douche.

L'Espace Bienvenue accueille des hommes orientés par différents acteurs du territoire. Les personnes hébergées peuvent ainsi bénéficier d'une semaine de répit dans un quotidien d'errance, sous forme d'un hébergement et d'un accompagnement sanitaire et social adapté, si elles le souhaitent.

L'Espace Bienvenue est plus qu'un lieu de répit : il est à la fois un lieu d'hébergement, de réinsertion et de resocialisation pour des personnes sans-abri qui rejettent souvent les propositions d'hébergement.

La mission d'accueil inconditionnel de cette unité comprend les objectifs suivants :

- Assurer la sécurité ;
- Constituer pour les personnes sans-abri un lieu ressource où marquer une pause dans l'errance ;
- Établir un premier contact, dans la perspective d'engager un lien plus pérenne qui permette de « sortir de la rue » ;
- Proposer trois repas par jour ;
- Permettre aux personnes hébergées de faire un point sur leur situation administrative auprès d'un travailleur social ;
- Rencontrer l'équipe de l'infirmerie pour échanger sur leur parcours de soins ou sur toute question relevant de la santé et de la prévention, avec possibilité de consulter un médecin bénévole, une kinésithérapeute bénévole, et des étudiants en podologie.

Au sein de l'Espace Bienvenue les personnes ont accès :

- À un hébergement temporaire dans une chambre de 4 places avec mise à disposition du matériel de couchage à usage unique (drap,

couverture), des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice ...), vêtements si nécessaire ;

- À une bagagerie collective ;
- À l'infirmerie ;
- Aux activités collectives du Refuge qui rythment la vie de l'Espace Bienvenue. Ces moments, auxquels les personnes hébergées peuvent participer, sont l'occasion de passer un moment convivial avec les autres personnes accueillies, à l'Espace Bienvenue ou au Refuge, et de rencontrer l'équipe sociale dans un cadre différent.
- Aux permanences (juridiques, sécurité sociale) qui ont lieu au Refuge et durant lesquelles il est possible de rencontrer un professionnel pour échanger au sujet de leur situation, obtenir des informations sur leurs droits et constituer un dossier.
- Au vestiaire du Refuge, animé par des bénévoles, pour les besoins en vêtements.

|| L'équipe

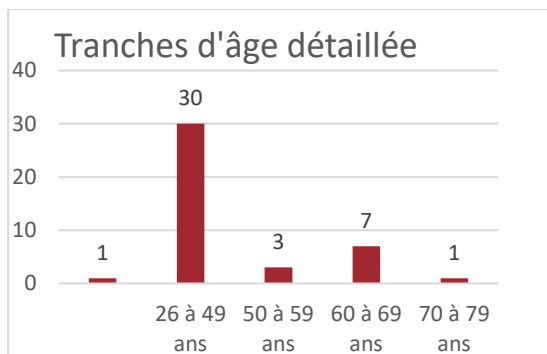
L'équipe encadrée par un chef de service est constituée :

- Des agents d'accueil qui répondent aux questions des personnes hébergées sur le fonctionnement de l'établissement et les orientent au sein des locaux, mais aussi à l'extérieur. Ils travaillent à la création de liens et fournissent aux personnes accueillies le matériel dont elles ont besoin.
- Du moniteur-éducateur qui gère l'accueil et les sorties des personnes hébergées, en lien avec le responsable de l'Espace Bienvenue. Il les reçoit également en entretien dans le cadre des permanences sociales et les oriente au mieux vers les structures partenaires les plus adaptées à leur situation.

|| Le public en 2023

Âge des personnes hébergées :

En 2023, les personnes hébergées à l'Espace Bienvenue sont âgées de 41 ans en moyenne (de 19 à 83 ans).



Les personnes hébergées à l'espace Bienvenue sont des **hommes majeurs isolés**, parfois marqués par un long parcours d'errance, parfois par une perte soudaine de logement.

Certains, très isolés, ont pour seul lien les équipes de maraudes qui passent les voir dans la rue de temps à autre dans le but de maintenir un contact avec eux et de leur proposer un repas, des vêtements et des soins d'urgence si besoin.

Les hommes accueillis sont orientés par différents acteurs du territoire tels que la Brigade d'assistance aux personnes sans-abri (Bapsa), le Recueil social de la RATP, l'association Aurore-Halte Jeunes Emmaüs, la Croix-Rouge, l'Association de Santé Mentale (ASM 13), l'association Gaïa ou encore la Péniche du Cœur.

Provenance des personnes accueillies :

Capacité d'accueil	A l'initiative de l'orientation	Proportion du public concerné
28	BAPSA	26
	Recueil social de la RATP	19
	Halte Jeune	9
	Admission directe	7
	ASM13	2
	EMMAUS	24
	AUORE	6
	Samu social accueil de jour	4
	Arche d'Avenir	3

Souvent, les personnes en situation d'errance accueillies ont les profils variés et cumulent difficultés sociales, économiques et de santé.

Pour apporter à chacune de ces personnes une réponse ou une solution adaptée à sa situation, les Œuvres de la Mie de Pain mettent en œuvre un accueil et un accompagnement personnalisés. Parmi les bénéficiaires que nous hébergeons temporairement, nous pouvons distinguer des personnes :

- Très désocialisées sans aucune demande,
- Qui formulent une demande, mais soit rencontrent des difficultés physiques, psychologiques ou à se mobiliser, soit sont dans l'incapacité matérielle d'y répondre.
- Dont la rue est devenue un mode de vie et pour lesquelles l'acceptation d'être hébergées dans un centre est difficile,
- Nouvellement à la rue.

Les personnes au profil très désocialisé refusent dans un premier temps la place d'hébergement proposée par les maraudes (au Refuge de la Mie de Pain ou dans d'autres centres d'hébergement). Il faut plusieurs tentatives aux équipes de maraudes pour parvenir à convaincre ces personnes d'accepter la place proposée.

Un nombre important d'accueillis accompagnés pour la première fois au Refuge repartent sur le champ, très vite assaillis par l'angoisse de l'enfermement et/ou la peur de perdre ses lieux de repères au sein de la rue.

Certains hommes accueillis ont encore de la famille. La séparation d'avec cette famille alourdit encore leur situation.

D'autres personnes, nouvellement à la rue, ne connaissent pas les dispositifs et les prestations proposées par les associations.

Dans un premier temps, ces personnes essayent de garder contact avec des connaissances, voire des amis. Un nombre important de personnes accueillies à l'Espace Bienvenue souffrent d'addictions à l'alcool, aux drogues dures et aux jeux. Ces addictions expliquent leurs difficultés pour gérer un budget.

De nombreux accueillis sont aussi atteints de graves problèmes de santé, qu'ils soient psychologiques/psychiatriques ou somatiques (pathologies lourdes telles que diabète, cancer ou troubles cardiaques).

Parfois, des difficultés relationnelles et des troubles comportementaux apparaissent chez les personnes accueillies durant leur séjour. Ce phénomène est directement lié au long parcours de rue et d'errance vécu par ces personnes. La socialisation de certains hébergés est rendue difficile, voire impossible, par une situation administrative précaire.

D'une façon générale, notre public est fortement marqué par le découragement et l'absence d'estime de soi.

|| L'activité en 2023

L'accueil temporaire des personnes sans-abri ne fait pas uniquement appel à des prestations d'hébergement ; il sollicite le savoir-faire de tous et la mise en œuvre d'une première approche d'accompagnement social à travers :

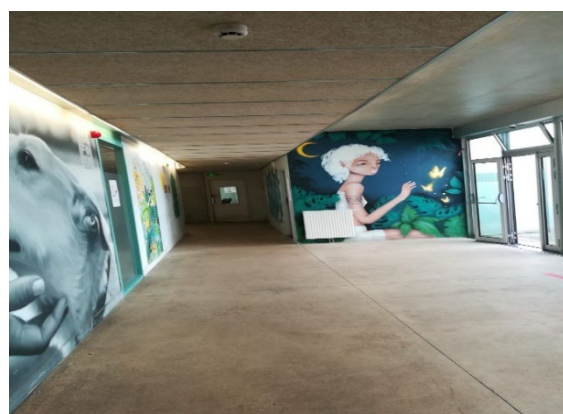
- La création de liens de confiance grâce au respect et au non-jugement des personnes hébergées,
- Le repérage des personnes isolées et en situation de grande exclusion, afin de les rassurer,
- L'évaluation des besoins et des demandes des personnes rencontrées par un travailleur social,
- L'accompagnement vers une solution d'hébergement plus stable et l'amélioration du mieux-être,
- Le maintien des relations avec les partenaires pour une meilleure prise en charge.

L'Espace Bienvenue propose les prestations suivantes :

- Un hébergement temporaire (un lit et une étagère) ainsi que, sur demande formulable à n'importe quel moment de la journée : du matériel de couchage à usage unique (draps,

couvertures, taies d'oreiller) ; des kits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, rasoirs, serviettes jetables, gel douche, shampoing) ; des sous-vêtements et vêtements de rechange ; et un accès à la bagagerie.

- Des permanences sociales durant lesquelles il est possible de rencontrer un professionnel pour échanger au sujet de sa situation et obtenir des informations sur ses droits. L'équipe effectue un premier diagnostic des besoins et mobilise les partenaires du Refuge afin de commencer à y répondre de façon adaptée.
- Un accès à l'infirmerie pour : échanger avec l'équipe de l'infirmerie sur son parcours de soins ou sur toute question relevant de la santé et de la prévention ; réaliser des soins de première nécessité ; rencontrer un médecin bénévole, une kinésithérapeute bénévole, un psychiatre (les mardis) et des étudiants en podologie.
- Les activités collectives du Refuge, qui rythment la vie de l'Espace Bienvenue. Ces moments, auxquels les hébergés peuvent participer, sont l'occasion de passer un moment convivial avec les autres personnes accueillies, à l'Espace Bienvenue ou au Refuge, et de rencontrer l'équipe sociale dans un cadre différent.



La Halte de Nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz

Depuis le 1^{er} septembre 2021, les Œuvres de la Mie de Pain ont en charge la gestion d'une halte de nuit pour 15 femmes sans-abri, en plein cœur de Paris, dans le quartier du Panthéon, au sein de la Mairie du 5^e : la halte Geneviève de Gaulle - Anthonioz.

|| La structure et ses missions

La Halte de Nuit ouverte depuis le 1^{er} septembre 2023, est située au sein dans la Mairie du 5^e arrondissement de Paris, dans des locaux mis à disposition gracieusement par la Mairie. Cette surface comporte :

- Un espace d'accueil collectif,
- Deux dortoirs permettant d'héberger 15 femmes seules (couchages superposés complétés par des casiers individuels),
- Une cuisine,
- Des sanitaires et douches associés à un espace buanderie.

Parmi les places disponibles à la Halte de nuit :

- 5 sont réservées à la coordination 115,
- 10 sont destinées aux maraudeurs et autres orienteurs, dont l'Arche d'Avenirs de l'Association.

Alimentation

Les femmes accueillies à la Halte de nuit ont la possibilité de prendre leurs dîners et leurs petits déjeuners sur place. Les repas, équilibrés et adaptés à leurs besoins, sont quotidiennement livrés en liaison froide. Ces repas sont confectionnés par la cuisine du Refuge, aidée du Chantier d'Insertion Restauration des Œuvres de la Mie de Pain. Des fours à micro-ondes permettent la remise en température des repas.

Hygiène

Sont distribués des kits d'hygiène et du matériel de couchage, incluant : serviettes jetables, gels douche et shampoings, brosses à dents et dentifrices, produits d'hygiène féminine, draps, couvertures et taies d'oreiller ...

Accompagnement

Chaque prise en charge sociale se déroule selon les trois étapes suivantes :

1. Entretien d'évaluation et diagnostic social,
2. Plan d'action individualisé et émergence/élaboration du projet personnel,
3. Suivi et orientation.

Pierre angulaire de l'action du service, l'accompagnement socio-éducatif des femmes accueillies est centré sur leurs besoins. En privilégiant l'écoute, le soutien et la participation active de chaque intéressée, la démarche suivie vise la mise en œuvre de toute action concourant à leur autonomie.

L'accompagnement social mené à la Halte de Nuit comporte plusieurs axes :

- L'accompagnement dans les démarches administratives (renouvellement de titre de séjour, mise en relation avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, ouverture d'un compte bancaire, etc.),
- La consolidation des droits sociaux (Sécurité Sociale, la Complémentaire Santé Solidaire, l'Aide Médicale d'État, Pôle emploi, le Revenu de Solidarité Active, etc.),
- La confirmation des processus de soins et de parcours de soins (bilans, orientations, etc.) en lien avec les professionnels de santé,
- L'impulsion de l'insertion professionnelle par la formation ou l'accès à l'emploi (Dispositif Premières Heures, Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, orientation vers des dispositifs d'Insertion par l'Activité Économique externes à la Mie De Pain, ou encore reprise d'études).



|| L'équipe

L'équipe de la Halte de Nuit comprend : une coordonnatrice en charge du fonctionnement et de l'accompagnement social des femmes, des moniteur-éducateurs responsables du réapprentissage des gestes du quotidien et des règles de la vie en collectivité, un agent d'accueil de jour et des agents d'accueil de nuit. Des bénévoles interviennent également au sein de la halte pour l'animation d'ateliers informatiques, de cours de Français ou de gym douce à destination des femmes hébergées.

|| Le public en 2023

Provenance des femmes accueillies (%)

A l'origine de l'orientation vers la Halte de nuit	Proportion du public concerné
Recueil social de la RATP	19
Samu social	18
Maraudes	9
Unité d'assistance aux sans-abri	2
Accueils de jour	41
Admission directe	9
Structure hospitalière	2
Sœurs missionnaires de la charité	7

Âge des femmes mises à l'abri

La moyenne d'âge des femmes mises à l'abri est de 46 ans (de 18 à 79 ans).

Sorties :

33 femmes ont quitté la structure dont 14 pour des sorties positives.

	Nombre de femmes concernées
Départ volontaire	16
Centre d'Hébergement d'Urgence, CHRS	14
Fin de prise en charge	3

|| L'activité en 2023

Chaque entrée fait l'objet d'un entretien individuel. À partir des besoins repérés chez la femme accueillie, l'équipe lui propose deux types d'aide : l'une en matière d'accès aux droits, l'autre en matière de soutien à l'insertion, ce tout au long d'un processus visant son autonomie. Notre volonté d'inscrire les femmes hébergées dans la vie du quartier se traduit par :

- Le développement, au sein de la structure, d'activités menées par des associations du 5e arrondissement,
- La participation des femmes hébergées à la distribution des repas assurée par les équipes bénévoles des OMDP auprès des personnes en situation de précarité, le dimanche midi. Parmi les places disponibles à la Halte de nuit :
- 5 sont réservées à la coordination 115, dont l'accueil de jour de l'Association, l'Arche d'Avenirs.
- 10 sont destinées aux maraudes et autres orienteurs.

Quelques chiffres

En 2023 :

- 55 femmes accueillies dont 40 nouvelles entrées,
- 4 003 nuitées,
- 72 jours de durée moyenne de séjour pour les femmes qui ont quitté la structure en 2023.
- Taux d'occupation : 94,90%
- 14 sorties positives vers un hébergement pérenne (CHU ou CHRS)

Faits marquants 2023

- L'association ARCE AVENIR FEMME a organisé plusieurs ateliers numériques à destination des femmes du foyer.
- Le Lions club Quartier latin est un partenaire très engagé auprès des femmes mises à l'abri, qui leur a proposé des ateliers Bien-être et Beauté pendant l'année.

Perspectives 2024

Maintien et consolidation des partenariats existants avec ARCE AVENIR FEMMES et le LIONS CLUB du Quartier Latin.



Le dispositif Grand froid

Le dispositif Grand Froid, déclenché par l'Etat, a permis la mise à l'abri de 35 personnes du 1^{er} janvier 2 février 2023, durant des conditions météorologiques particulièrement difficiles, grâce à des places supplémentaires au Refuge et dans les Foyers femmes du 13^e et du 15^e. L'association a une fois encore poussé ses murs pour mettre à l'abri des personnes en grande précarité dans ses salles de réunion. En collaboration avec le SIAO, aucune remise à la rue n'a été effectuée.

Du 01/01/2023 au 02/02/2023

	Capacité d'accueil	Nombre de nuitées
Refuge	15	362
Foyer Vergniaud	5	132
Foyer Notre Dame	15	428
Total	35	922

En 2023, le dispositif Grand froid a comptabilisé 922 nuitées sur cette période.



Mission Hébergement

Pour sortir les personnes de la rue en les aidant à accéder à une solution de logement adapté et durable

Les Œuvres de la Mie de Pain accueillent au sein de ses trois centres d'hébergement des personnes isolées issues de la rue. L'hébergement offert par l'association leur permet de se libérer de l'urgence de la recherche journalière d'un toit et de nourriture. Après une première phase d'accueil, l'association tâche de devenir une passerelle entre le provisoire et le durable, entre la rue et une solution adaptée de logement, au travers d'une démarche d'accompagnement individualisé.

Les trois centres d'hébergement des Œuvres de la Mie de Pain :

- Le Refuge - Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion
- Le Foyer Vergniaud - Centre d'Hébergement
- Le Foyer Notre-Dame - Centre d'Hébergement

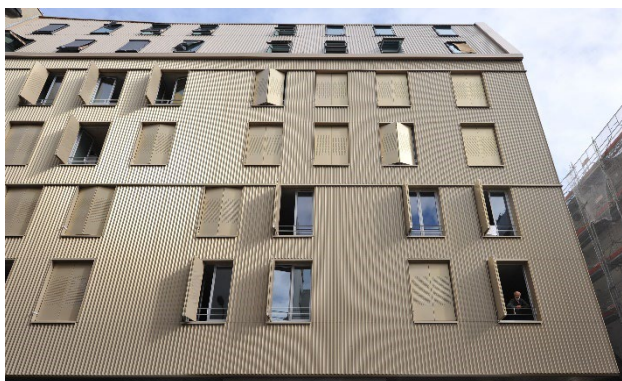


Le Refuge - Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion

Fondé en 1932 et reconstruit en 2014, Le Refuge est dédié à l'accueil d'hommes majeurs isolés. Ouvert 24 heures sur 24, accessible aux personnes à mobilité réduite, et 365 jours par an, il permet l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement social d'un public très précarisé.

|| La structure et ses missions

Selon les valeurs portées par l'Association depuis de nombreuses années, **l'accueil est inconditionnel et anonyme.**



Le Centre d'Hébergement d'Urgence et d'Insertion du Refuge (hors Espace Bienvenue) dispose de 349 places.

- 289 places d'urgence et d'insertion distribuées sur 6 étages. Les orientations émanent du SIAO.
- 30 places en dortoirs de 14 et 16 personnes (« le Bâtiment 4 ») et 30 places complémentaires mobilisables en cas d'urgence exceptionnelle. Les orientations émanent du 115 en lien avec le SIAO.

Les 60 places en dortoir avaient initialement vocation à accueillir des hommes isolés et majeurs dans le cadre du dispositif hivernal, en général du mois d'octobre au mois de mai. Depuis 2023, en concertation avec la DRIHL Ile de France, 30 places sont devenues pérennes.

Le Refuge dispose également d'une salle de restaurant, d'une cafétéria, d'une salle multi-activités (télévision, jeux, livres, ordinateurs avec accès à Internet), de nombreux bureaux, d'un grand hall d'accueil, d'une infirmerie, d'un vestiaire, d'un salon de coiffure et d'un jardin aménagé avec un potager tenu par les hébergés.

Le Refuge propose aux personnes hébergées un lieu de vie sécurisant, où elles se sentent suffisamment bien pour se reconstruire, tout en favorisant leur projection vers un ailleurs. Les personnes hébergées sont domiciliées au Refuge et bénéficient d'une boîte aux lettres.

|| L'équipe

Les agents d'accueil s'assurent de la sécurité des personnes hébergées, de la bonne transmission des informations, de la réponse apportée à leurs besoins élémentaires et du respect des règles liées à la vie en collectivité. Ils gèrent les moments de crise et proposent une présence et une écoute bienveillante aux personnes hébergées.

L'équipe sociale, composée de travailleurs sociaux et d'une monitrice-éducatrice, garantit un accompagnement social global et individualisé :

- Accompagner les personnes accueillies dans les démarches liées à leur projet de vie (santé, logement, situation administrative, insertion professionnelle, accompagnement vers l'autonomie) ;
- Soutenir les personnes dans les gestes de la vie quotidienne ;
- Favoriser et coordonner l'intervention des différents partenaires, internes comme externes (autres services sociaux, médecins, juristes, famille, etc.), autour de la personne accueillie, afin de répondre à ses besoins.

Pour garantir l'individualisation de son accompagnement, l'équipe met en œuvre différentes modalités d'intervention, telles que des entretiens éducatifs, des entretiens informels au sein des lieux communs, des interventions dans les chambres (simples visites ou travail éducatif) et des accompagnements physiques à l'extérieur du Refuge.

Les missions principales du psychologue au sein du Refuge sont d'accompagner les résidents dans leur démarche d'insertion en leur proposant un soutien psychologique individuel et des temps collectifs afin de les remobiliser.

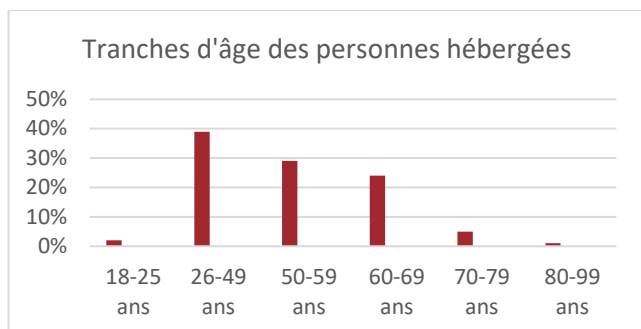
Le psychologue participe au bon fonctionnement du centre et à la qualité des prestations et services fournis, notamment en :

- Contribuant au travail d'accueil, d'information et d'orientation des personnes hébergées,
- Jouant un rôle d'interface avec le réseau partenarial à la fois interne et externe à l'Association,
- Suivant une « file active » de résidents du Refuge (entretiens, ateliers individuels et/ou collectifs),
- Soutenant l'analyse clinique des situations.

Enfin, **de nombreux bénévoles** soutiennent les équipes pluridisciplinaires, notamment dans les domaines suivants : service du repas, domiciliation, vestiaire, activités, cours de français.

|| Le public en 2023 du Refuge (hors Bâtiment 4)

Âge



Depuis plusieurs années, nous constatons un vieillissement régulier et croissant de notre public, largement composé de seniors. En 2023, les hébergés sont âgés de 52 ans en moyenne.

Montant des ressources des personnes hébergées au Refuge (%)

	Proportion du public concerné
Sans ressources	92
< 1000€	2
Entre 1000€ et 1500€	6
> 1500€	0

92% des personnes ne perçoivent aucune ressource. 6 % ont un revenu compris entre 1000 et 1500€, ce qui s'explique par les orientations SIAO qui tiennent compte des besoins immédiats de la personne quel que soit sa situation professionnelle ; et de l'évolution des situations des personnes, grâce au travail d'accompagnement mené par les travailleurs sociaux.

Origine des ressources des personnes hébergées au Refuge (%)

	Proportion du public concerné
Sans ressources	57
Salaire	17
Allocation Adultes Handicapées	10
Retraite	7
RSA	7
Allocation chômage	2

Seul 17% des personnes hébergées ont une activité salariée. Ce faible pourcentage doit être corrélé :

- Avec des difficultés inhérentes au marché de l'emploi (critères d'âge et exigences de qualifications).
- Avec certaines situations personnelles (état de santé, addiction, situation irrégulière...).

Le Refuge répond aux besoins des personnes les plus en difficulté sur le territoire parisien, notamment du point de vue économique, en cohérence avec le public cible décrit dans le projet associatif des Œuvres de la Mie de Pain. Deux réalités se dégagent : une part des hébergés perçoit des ressources ; l'autre est dépourvue de tout moyen.

|| Le public en 2023 du Bâtiment 4

Âge

En 2023, les personnes hébergées sont des personnes isolées âgées entre 26 à 49 ans.

Motif d'entrée au Refuge (%)

	Proportion du public concerné
Situation d'errance (Entre 3 et 6 mois d'errance)	67
Rupture	15
Hébergement chez un tiers	10
Autres	8

Ressources des personnes hébergées au Refuge (%)

	Proportion du public concerné
Sans ressources	78
Entre 500 et 1000€	16
Non connu	6

Toutes les personnes orientées ont été admises, à l'exception de deux hommes dont l'état de santé nécessitait une structure médicalisée.

L'activité en 2023

Quelques chiffres

Le Refuge en 2023 :

- 347 hommes hébergés pour 349 places (des places parfois fermées provisoirement dans les chambres doubles lors d'incompatibilité de profils et fermeture temporaire d'une unité, équivalent à 5 places suite à un incendie).
- 95 448 nuitées
- Durée moyenne de séjour : environ 4 ans et 6 mois pour celles sorties pendant l'année.

Le Bâtiment 4 :

- 42 hommes hébergés dont 8 nouveaux entrants
- 12 658 nuitées
- Durée moyenne de séjour :
 - 40 % entre 24 et 36 mois
 - 19 % entre 1 an et 18 mois
 - 11 % entre 6 mois et 1 an
 - 30 % inférieur à 6 mois

Réinsertion sociale : le parcours de Monsieur C.

« Monsieur C. a franchi les portes du Refuge de la Mie de Pain le 10 février 2013, portant le poids d'un récent divorce. Celui-ci l'a profondément affecté, le plongeant dans une consommation excessive voire addictive, d'alcool et de drogue. Lorsqu'il marchait dans la rue, et parfois même au Refuge, il parlait tout seul. Monsieur C. était suivi en psychiatrie, mais il communiquait peu, voire pas du tout, avec son travailleur social, rendant le dialogue presque impossible en raison de son agitation. Cependant, des moments de lucidité émergeaient parfois, ce qui a poussé l'équipe à réfléchir. Suite à ces échanges sur sa situation complexe, des réunions ont été organisées avec l'équipe afin de mieux comprendre la situation de Monsieur C. Plusieurs pistes de travail ont été identifiées, mais il était difficile de savoir par où commencer.

Un plan d'action a été établi, centré sur trois axes principaux : l'insertion professionnelle, l'accès au

logement et le suivi médical. Bien que Monsieur C. possédât un diplôme en restauration collective, il n'a malheureusement pas réussi à exploiter ses compétences sur le marché du travail, restant inactif pendant plusieurs années. Bénéficiaire du RSA, il a néanmoins entrepris quelques missions d'intérim dans son domaine de formation, sans parvenir à une stabilité professionnelle. Cependant, le travail lui permettait de s'accrocher et la dimension sociale et celui-ci l'a incité à renouer avec la socialisation. Monsieur C. a commencé à s'intéresser à son apparence physique, se rendant au travail en costume.

Les travailleurs sociaux ont recommandé à plusieurs reprises à Monsieur C. de consulter un médecin et de reprendre contact avec son psychiatre, mais ces conseils l'ont parfois poussé à s'éloigner encore plus de l'équipe. Il est resté longtemps sans suivi médical, ce qui constituait un axe central dans la suite de son parcours. Il a finalement eu un déclic et a commencé à voir sa travailleuse sociale plus régulièrement. Grâce à cette relation de confiance, Monsieur C. a commencé à parler librement de son parcours de soin et de son histoire de divorce. Il a même exprimé son souhait de quitter le centre d'hébergement.

Cette piste a été rapidement exploitée par sa travailleuse sociale, étant donné qu'il disposait de ressources. Après quelques mois, Monsieur C. a obtenu un logement social. Cette nouvelle a marqué un tournant dans sa vie. Reconnaisant l'importance des conseils prodigués lors de nos entretiens, auxquels il avait souvent opposé une fin de non-recevoir, il est revenu vers sa travailleuse sociale en déclarant : "Vous aviez raison. Je me laissais souvent emporter par d'autres sujets et négligeais de répondre directement à vos questions. J'ai pris la décision de me faire suivre." Ce revirement témoigne de la capacité de Monsieur C. à reconnaître ses besoins et à prendre des décisions pour améliorer sa situation. Son histoire est un exemple inspirant de persévérance et d'ouverture au changement, des qualités essentielles pour réussir sa réinsertion sociale. Sans un accompagnement social poussé, et si sa travailleuse sociale n'avait pas vu clair, Monsieur C. aurait pu finir sa vie à la rue. Son addiction aurait pris le dessus.

Il est vrai que le travail social demande de tenter différentes approches avec les personnes. Les déclics peuvent produire des miracles. La relation éducative joue un rôle central dans l'accompagnement et la réussite. Parfois, des petites victoires, si elles sont bien saisies, peuvent amener les personnes à retrouver confiance en elles-mêmes. »

Sabrina Di Gregorio, travailleuse sociale au Refuge

Le petit plus vert

Le site de la rue Charles Fourier est équipé de panneaux solaires destinés à la fois à la production d'eau chaude (15% des besoins) comme à la production d'énergie électrique.

Faits marquants 2023 :

- **La première édition de la Fête des Voisins au Refuge** : les hébergés du Refuge ont invité les riverains de la rue Charles Fourier à participer à cette fête populaire. Un petit succès pour une première où les invités ont pu déguster et apprécier les préparations confectionnées par les personnes hébergées lors d'un atelier cuisine.
- **La journée EMOUNA**, « l'Amphi des religions » avec des réflexions autour du fait religieux avec les représentants des différents cultes dans le cadre de ce programme de Sciences Po.
- **Les réveillons de fin d'année** avec un record de fréquentation pour celui du 31 décembre, où plus de 780 repas ont été distribués dans une ambiance chaleureuse et festive.



FETE DES VOISINS AU REFUGE



FETE DE NOËL AU REFUGE

Perspectives 2024 :

- **Développement d'un atelier cuisine** : approfondissement et personnalisation des apprentissages au travers d'un lieu pédagogique pour les personnes hébergées au Refuge.
- **Acquisition d'un camion frigorifique** pour l'approvisionnement destiné à la cuisine du Refuge, puis l'acheminement vers les foyers pour femmes, grâce au soutien financier d'un mécène.

Les Foyers femmes - Centres d'hébergement

Le Foyer Vergniaud et le Foyer Notre-Dame sont des Centres d'Hébergement accueillant des femmes isolées avec parcours de rue.

En 2023, Les Foyers Femmes de l'association La Mie de Pain ont réalisé leurs missions au sein de leurs structures, mettant en œuvre des initiatives sociales dynamiques pour soutenir et accompagner les femmes hébergées, vers des sorties positives de ces foyers. L'engagement constant des équipes a permis d'observer des avancées significatives dans le bien-être et l'autonomie des femmes suivies.



LE FOYER VERGNIAUD



LE FOYER NOTRE DAME



Le Foyer Vergniaud

Ouvert en novembre 2016 dans le 13^e arrondissement de Paris, le Foyer Vergniaud a une capacité d'accueil de 59 places pour femmes isolées.

Le bâtiment mis à disposition par la Ville de Paris, avec tacite reconduction annuelle, accueille les femmes au sein de chambres partagées de deux à

quatre personnes. Les femmes bénéficient également d'espaces collectifs au sein desquels elles peuvent participer à des activités et partager des moments de la vie quotidienne.

La proximité de ce Foyer avec le Refuge permet aux femmes de bénéficier de la prise de repas (hors petits déjeuners livrés sur place) au Refuge, ainsi qu'à l'accès à ses divers services (infirmierie, permanence CPAM, domiciliation et vestiaire).

Le Foyer Notre Dame

Ouvert fin février 2020 dans le 15^e arrondissement de Paris, le Foyer Notre-Dame a une capacité d'accueil de 49 places.

Bien que ces locaux n'autorisent aucune projection à long terme du fait de leur mise à disposition non pérenne, ils donnent aux femmes accueillies un hébergement sécurisant et reposant durant un temps. Les femmes hébergées au Foyer Notre-Dame peuvent se rendre au Refuge via une ligne de bus directe pour bénéficier de prestations comme les permanences CPAM, la domiciliation ou l'infirmierie.

Les femmes sont hébergées dans des chambres pour une ou deux personnes, réparties sur deux étages.

La configuration des lieux offre des espaces vastes et variés favorables à une vie collective agréable,

ainsi qu'une ouverture sur une cour intérieure. Le Foyer Notre-Dame donne aux hébergées la possibilité de se restaurer sur place, (livraison des repas confectionnés au Refuge - trois repas quotidiens distribués). De plus, le site disposant d'une cuisine, les femmes hébergées peuvent occasionnellement cuisiner dans le cadre d'ateliers et de projets encadrés par l'équipe.

Le règlement du Foyer impose par ailleurs aux femmes hébergées de participer à l'entretien des parties communes le week-end et de veiller à la bonne tenue de leurs espaces privés.



|| Les missions communes

Au sein des deux Foyers, une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'agents d'accueil, d'un psychologue et d'un animateur socio-culturel, assure au quotidien un accompagnement social, éducatif et administratif adapté aux besoins spécifiques de chaque femme hébergée :

- Accueillir.
- Évaluer la situation et proposer un accompagnement social et administratif global adapté.
- Accompagner vers les services de soins spécifiques.
- Accompagner vers l'autonomie et l'insertion socio-professionnelle.
- Créer du lien social.
- Assurer la sécurité.
- Préserver l'intégrité et l'intimité.
- Veiller à l'épanouissement personnel et psychique.

Les admissions

Les deux Foyers travaillent en lien direct avec le SIAO Urgence de Paris, son principal orienteur, qu'ils informent de toute place vacante afin de rapidement mettre à l'abri une nouvelle femme.

Chaque femme orientée est reçue en entretien de préadmission par un travailleur social qui s'assure de l'adaptation de la future prise en charge à sa situation, avant d'intégrer le dispositif lors d'un rendez-vous d'admission fixé ultérieurement.

Cependant, l'équipe se montre disponible pour un accueil d'urgence des femmes en situation d'errance qui sont signalées comme vulnérables. Dans ce cas, une admission directe est validée en vue d'une mise à l'abri la plus rapide possible.

Les raisons les plus fréquentes d'orientation vers les Foyers femmes sont : les situations d'errance, les ruptures de parcours, les pertes de logement, les ruptures de liens familiaux, les sorties d'hôpitaux, d'autres structures de soins ou d'autres structures d'hébergement, ainsi que les violences conjugales.

Les Foyers accueillent donc des femmes vulnérables majeures qui ont besoin de se reconstruire, de

repandre confiance en elles et en les personnes qui les entourent, et d'être accompagnées dans des démarches de construction d'un projet de vie futur, en vue d'une (ré)insertion sociale à court, moyen ou long terme.

Le fonctionnement des deux Foyers

Les Foyers sont ouverts 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ils garantissent un accueil inconditionnel à toute personne orientée par le SIAO Urgence Paris. L'équipe, présente de jour comme de nuit, assure la sécurité de ce lieu de vie à taille humaine en proposant un accompagnement de proximité, sécurisant et bienveillant, tout en faisant respecter les règles de vie dictées par le règlement de fonctionnement.

L'accompagnement social global

La prise en charge au sein du Foyer est conditionnée à un contrat de séjour, signé dans les premiers jours suivant l'arrivée.

Chacune femme hébergée bénéficie, au sein du Foyer, d'un accompagnement social et administratif propre à sa situation personnelle (âge, situation administrative, parcours, traumatismes, projets, situation financière et professionnelle, autonomie, intégration, etc.). Un projet personnalisé est établi avec elle en fonction de ses objectifs, de ses limites, de ses besoins et des observations quotidiennes de l'équipe.

Enfin, l'équipe du Foyer propose aux femmes hébergées un accompagnement éducatif quotidien en soutenant les plus vulnérables d'entre elles dans les actes de la vie quotidienne (repas, hygiène, gestion de l'espace privatif en chambre ou accompagnements à l'extérieur).

|| L'équipe pluridisciplinaire

La direction des deux Foyers est commune à celle du Refuge et les astreintes sont assurées par l'équipe d'encadrement.

La cheffe de service assure l'encadrement et le soutien de l'équipe ainsi que la mise en place des procédures et des outils utiles au bon

fonctionnement du Foyer. Elle guide l'équipe devant les difficultés rencontrées au quotidien, fluidifie les échanges et facilite la communication entre la direction, l'équipe et les femmes hébergées. Elle se charge également de la sécurité du site et du respect des règles établies.

Pour que l'accompagnement proposé soit le plus global et le plus efficient possible, l'équipe est pluridisciplinaire. La composition des équipes est la même sur le Foyer Vergniaud et sur le Foyer Notre Dame :

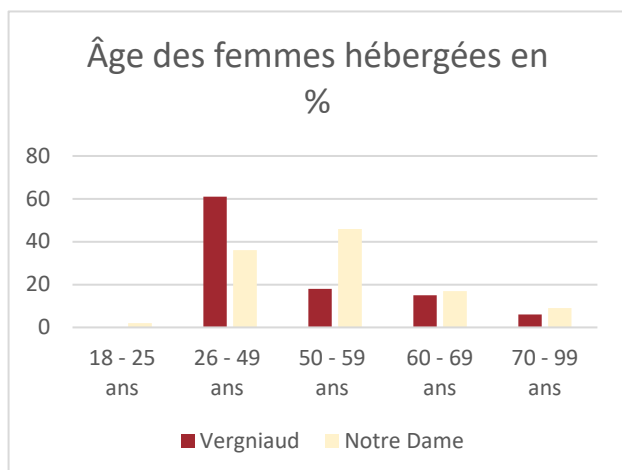
- Les travailleurs sociaux assurent le suivi social et administratif des femmes hébergées. Ils établissent les projets personnalisés, accompagnent les femmes dans les démarches liées à la régularisation de leur situation, les orientent vers les services partenaires adaptés et réalisent les évaluations de chaque situation afin de proposer une préconisation adaptée à l'objectif d'une réorientation et d'une sortie du dispositif.
- Les agents d'accueil de jour sont responsables du bon fonctionnement de chaque foyer, accompagnent les personnes hébergées dans les actes de la vie quotidienne, créent du lien social avec elles et veillent à la sécurité de chacune d'entre elles.

- Les agents d'accueil de nuit assurent à tour de rôle la surveillance et la sécurité de chaque Foyer de 22 heures à 8 heures du matin.
- Un psychologue intervient en complément de l'accompagnement global réalisé au sein des Foyers. Il propose des entretiens aux hébergées et apporte un regard clinique sur les situations afin d'améliorer leur analyse et d'optimiser leur accompagnement. Il soutient aussi l'équipe dans son rôle d'accompagnement, afin d'éclairer les situations les plus complexes.
- Un animateur socio-culturel propose chaque jour au public des activités différentes, en lien avec ses besoins.
Ces activités sont principalement tournées vers le maintien de la forme physique et mentale (gym douce, sorties culturelles, photos, création de divers projets, motricité, etc.).
- Une juriste intervient une fois par semaine lors d'une permanence d'une demi-journée. Les personnes ayant besoin d'effectuer des démarches spécifiques auprès d'elle sont orientées par leur travailleur social référent dans le cadre d'un rendez-vous fixé au préalable.
- Des bénévoles apportent leur aide sur des besoins particuliers, comme l'animation de cours de Français ou l'accompagnement à des sorties culturelles.

|| Le public en 2023

Âge du public accueilli aux Foyers Femmes

L'âge moyen est de 46 ans (de 27 à 72 ans) au Foyer Vergniaud et 51 ans (de 24 à 82 ans) au Foyer Notre Dame.



Situation professionnelle du public accueilli aux Foyers Femmes (%)

	Proportion du public concerné	
	Foyer Vergniaud	Foyer Notre Dame
Sans emploi	66	69
Chômage	2	NR
Formation	NR	NR
Retraité	4%	NR
Salarié (CDDI, CDI, CDD)	28	31

Niveau de ressource public accueilli aux Foyers Femme (%)

	Proportion du public concerné	
	Foyer Vergniaud	Foyer Notre Dame
Sans ressources	65	64
< 1000€	23	21
entre 1000€ et 1500€	11	15
> 1500€	1	0

La présence de personnes percevant des ressources supérieures à 1 000€ s'explique par différents motifs, tels que les délais de traitement des demandes d'orientation via le SIAO, qui peuvent être longues ; certaines ; des personnes en situation administrative complexe peuvent avoir des ressources et un contrat de travail, mais l'accès au droit commun pour le logement reste problématique ; et l'évolution des situations professionnelles pendant le temps d'hébergement, notamment grâce à l'accompagnement par l'équipe sociale.

|| L'activité en 2023

Quelques chiffres 2023,

- 130 femmes hébergées dont 22 nouvelles entrantes,
- 37 111 nuitées, 19 421 au Foyer Vergniaud et 17 690 au Foyer Notre Dame,
- Un taux d'occupation de 94 % en moyenne
- Durée moyenne de séjour :
 - Foyer Vergniaud : 2 ans et 4 mois pour les personnes présentes au 31/12/2023 ; environ 2 ans et 8 mois pour les personnes sorties pendant l'année),
 - Foyer Notre Dame : 2 ans et 9 mois pour les personnes présentes au 31/12/2023 ; environ 1 ans et 8 mois pour les personnes sorties pendant l'année),
- 24 sorties dont 16 positives vers des structures d'hébergement ou d'insertion, ou un logement.

L'accompagnement global du public

« Au vu des difficultés du contexte social actuel pour les personnes accompagnées, l'équipe mène une sensibilisation sur les questions complexes du "demain" et de la préparation à la sortie de notre



Nombre de sorties des femmes après leur prise en charge sur les Foyers Femme

Nombre de personnes concernées	24	
	Foyer Vergniaud	Foyer Notre Dame
Résidence sociale	5	
Logement social		2
EHPAD	1	
Centre d'Hébergement d'Urgence/CHRS	7	
Logement privé	1	
CADA		
Départ volontaire	1	1
Fin de prise en charge	4	1
Clinique soins		
Retour au pays	1	

dispositif. De plus en plus de femmes se sentent démunies quant à leurs conditions d'accueil, aux difficultés d'accès aux soins, de régularisation administrative et d'insertion socio-professionnelle. Un des paramètres participant à la précarisation de notre public est la moyenne d'âge sur les foyers qui est d'une cinquantaine d'années. Un grand nombre d'entre elles se trouvent confrontées à la désillusion de trouver un emploi et voient leurs possibilités d'insertion sociale bloquées.

Face à ce constat, nombre d'entre elles commencent à réfléchir à la question d'un retour dans leur pays d'origine. Pour cela, elles sont accompagnées par les travailleurs sociaux. Dans ce

cas de figure, leurs référents sociaux se montrent à l'écoute, afin de leur transmettre toutes les informations nécessaires qui leur permettront de faire un choix éclairé et des plus adaptés.

Au sein de nos dispositifs, nous accueillons exclusivement des femmes isolées sans enfant. Le sujet de la santé et notamment de la santé mentale est au cœur de notre accompagnement. Nous accordons une attention toute particulière aux différents traumatismes qui résultent de leur parcours de vie. Pour cela, nos équipes sont formées à accompagner les personnes souffrant de psycho traumatismes, ce qui permet d'initier un travail de restauration et d'orientation vers des professionnels de santé. Nous avons la chance d'avoir la présence d'un psychologue présent sur site à temps partiel sur les structures vers qui nous pouvons orienter les personnes accompagnées en cas de nécessité.

Afin de préparer les hébergées à la sortie, qu'elle soit volontaire, vers une autre structure d'hébergement ou vers un logement autonome, l'équipe organise régulièrement des groupes de paroles et des ateliers thématiques dans le but de permettre une information globale sur les différents sujets et questionnements qui reviennent régulièrement. Ces sujets concernent la plupart du temps la régularisation administrative, le parc hébergement / logement, l'insertion socioprofessionnelle, la santé. Le but est de préparer au mieux la personne en l'informant de ses droits et ainsi proposer un accompagnement adapté à sa situation. Tous les paramètres sont pris en compte dans l'accompagnement social global, de

leurs besoins à leurs aspirations, en passant par les limites et les possibilités liées à leurs situations respectives. L'évolution de notre secteur d'activité nous demande une veille professionnelle continue et une adaptabilité constante afin de faire évoluer nos pratiques en fonction du changement du cadre légal qui définit nos missions.

À ce jour, la réflexion autour de la gestion de l'attente est un sujet récurrent dans l'accompagnement, puisque les durées d'étude des dossiers de demandes et la délivrance de titre de séjour ne cessent de s'allonger. Afin d'aller vers le plus de sorties positives possibles, l'équipe accompagne chaque personne de manière individualisée dans le cadre d'un projet personnalisé et travaille également sur des questions de fond en vue d'une sortie future. L'objectif est d'aller vers l'autonomie sans retour en arrière ni perte de repères après avoir quitté la structure. Pour cela, nous mettons également en place des projets d'activités alliant remise en forme, reconnexion à soi, travail sur l'acceptation du parcours de vie, cours de français, bénévolat, compréhension des démarches, gestion de son espace de vie, gestion financière...

Ainsi, un certain nombre de personnes a retrouvé la confiance nécessaire pour envisager une sortie de notre dispositif, trouvant un emploi qui leur permettra d'accéder à des ressources donnant accès à un hébergement ou un logement plus adapté, continuant ainsi leur parcours d'insertion vers le haut. »

L'équipe est au service du mieux-être, du développement des compétences et de l'accompagnement vers l'autonomie des femmes accueillies. En 2023 ont été proposés des ateliers de yoga, un séjour collectif en Normandie, une journée à la mer, la journée internationale du droit de la femme, etc.

|| Perspectives 2024 :

« Pour l'année 2024, l'équipe souhaite continuer à mener des actions en lien avec l'accompagnement spécifique des femmes. Pour cela, de nombreux projets sont en cours de réflexion. Un nouveau projet de séjour est en cours d'écriture avec une thématique différente de la précédente.

Les ateliers de remises en forme (fitness, marche, relaxation, yoga) se pérennisent et se maintiennent ainsi que les ateliers de médiation artistique. De plus en plus de femmes y participent et remontent les effets positifs sur leur santé physique et mentale ainsi que sur leur motivation.

De nouveaux partenariats seront également approfondis, notamment en lien avec la santé (santé mentale, santé visuelle...), ainsi que des partenariats en lien avec l'insertion socio-professionnelle (cours d'informatique, cours de cuisine...), toujours en restant au plus proches des besoins des personnes accueillies selon les observations de l'équipe. »

Marion LUCAS cheffe de service



COURS DE FITNESS ET YOGA



SEJOUR EN NORMANDIE

Mission Logement adapté

*Pour amener des personnes en situation de précarité
vers le logement autonome*

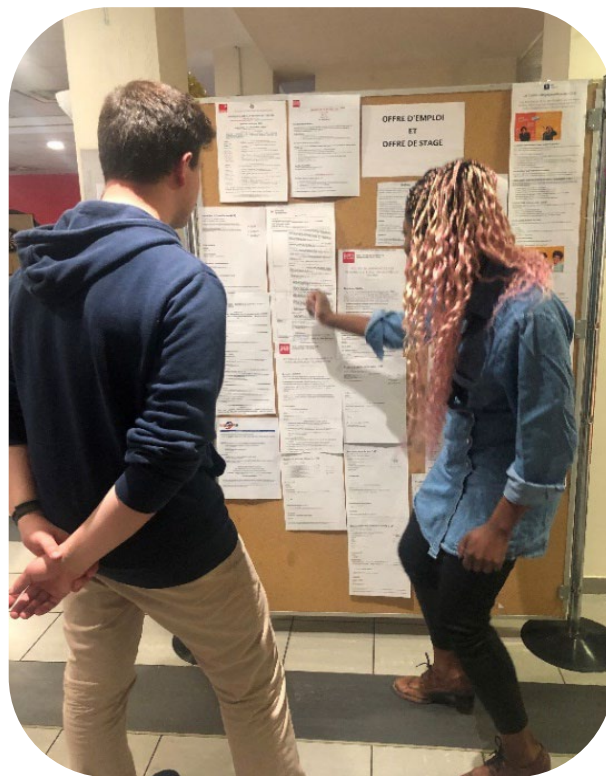
Le « Pôle Bobillot Martin Bernard » ou « Pôle Logement Adapté » permet de diversifier l'offre de logements en considérant la variété des situations des résidents et en articulant les actions de nos structures complémentaires.

Le pôle regroupe 3 dispositifs :

- Le Foyer Jeunes Travailleurs Paulin Enfert,
- La Pension de Famille,
- Et la Résidence Sociale.

La Pension de Famille et la Résidence Sociale sont regroupées au sein de la Ville de l'Aube.

Le « Pôle Logement Adapté » associe accompagnements individuel et collectif. La complémentarité des accompagnements favorise la socialisation, l'autonomie et, ainsi, l'insertion par l'emploi et le logement des personnes accompagnées.



Des missions communes aux 3 dispositifs :

- Proposer un accompagnement basé sur la complémentarité des approches individuelles et collectives,
- Favoriser la socialisation et l'autonomie des personnes,
- Permettre l'insertion par l'emploi et le logement.

|| Des espaces collectifs communs

- La grande salle polyvalente « espace K'fé » du FJT – lieu de partage informel et de convivialité où sont organisées diverses actions thématiques (santé, numérique, sport et culture) dans un « esprit K'fé »,
- Les jardins de la Villa de l'Aube et du FJT,
- Le patio et la salle d'activité de la Villa de l'Aube,
- La bibliothèque du FJT,
- Les salles informatiques,
- L'espace de la boutique solidaire de la Villa de l'Aube.

|| L'équipe : des actions et du personnel en synergie

La mutualisation opérée par le Pôle Logement Adapté concerne aussi les fonctions techniques et administratives. Salariés et bénévoles œuvrant en transversalité, chaque membre du Pôle est susceptible d'intervenir sur l'une ou l'autre structure :

- La direction et la psychologue sont communes aux deux établissements,
- Un chef de service gère et coordonne l'action éducative du Pôle,
- Un agent administratif appuie le directeur dans la gestion du fonctionnement des deux structures,
- Les agents d'accueil
- Les salariés en insertion du Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage de l'association entretiennent les locaux.
- Une dizaine de bénévoles, pour des missions de soutien professionnel et scolaire, l'animation d'une boutique solidaire ou la tenue d'un atelier jardinage.

La présence d'une psychologue permet aux résidents de bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement psychologique. Une psychologue clinicienne est en effet disponible du lundi au mercredi, pour l'ensemble des résidents du Pôle Logement Adapté. Sa présence est précieuse tant pour les personnes accueillies que pour l'équipe.

|| Des pratiques individuelles et collectives adaptées

Dans chacune des deux structures, les accompagnements individuels sont assurés par les travailleurs sociaux, dans le souci de la spécificité des publics.

L'originalité du Pôle Logement Adapté réside dans le caractère intergénérationnel de ses pratiques collectives. Le Foyer de Jeunes Travailleurs accueille les résidents de la Villa de l'Aube notamment lors des K'fé quotidiens, des K'fé Philo, des K'fé Sport, des deux grandes soirées festives annuelles et de la soirée d'accueil mensuelle des nouveaux résidents.

Des sorties communes sur une ou plusieurs journées sont aussi organisées à l'extérieur des lieux de vie avec les équipes sociales.

|| L'activité en 2023 du PLA

Quelques chiffres En 2023,

- 200 résidents dont 44 nouveaux résidents,
- 315 entretiens individuels ont été réalisés par la psychologue dont :
 - 212 au bénéfice des personnes accueillies à la Villa de l'Aube
 - 103 au bénéfice des résidents du FJT

Une animation commune du PLA

Afin de favoriser l'intégration de toutes les personnes accueillies et les relations intergénérationnelles, la mise en place d'actions collectives et des temps d'échanges entre résidents s'est poursuivie. Une méthode qui permet de faire tomber les préjugés et les appréhensions de chacun vis-à-vis de l'autre. Les jeunes redynamisent le collectif de la Villa de l'Aube ; les résidents de la Villa de l'Aube apportent leur expérience et leurs savoirs aux plus jeunes.

La psychologue qui apporte son écoute et son expertise a animé plusieurs actions collectives en 2023 : groupes de paroles, soirée cinéma, petit-déjeuner ...

Le petit plus vert

Le parking souterrain des deux bâtiments du PLA utilise un éclairage LED, qui consomme six fois moins d'énergie qu'un néon et possède une durée de vie trois fois supérieure.

Le Foyer Paulin Enfert - Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT)

Le Foyer Paulin Enfert est un Foyer de Jeunes Travailleurs qui accueille des jeunes âgés de 18 à 25 ans en situation d'insertion socioprofessionnelle : étudiants, apprentis, stagiaires, salariés intérimaires, jeunes en formation et en recherche d'emploi durable, jeunes professionnels.

|| La structure et ses missions

Le FJT, accessible aux personnes à mobilité réduite, est ouvert 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Après mobilisation de l'Aide Personnalisée au Logement, les jeunes disposent de ressources suffisantes pour régler la redevance liée à leur logement et pour subvenir à leurs besoins.

Offre locative de qualité, le FJT Paulin Enfert se compose d'un immeuble et compte 114 places réparties en 100 studios individuels et 7 studios doubles, dont 8 places pour Personnes à Mobilité Réduite. Les jeunes signent un contrat de séjour qui implique le respect d'un règlement intérieur. La durée de séjour d'une personne au Foyer Paulin Enfert est très variable : de quelques mois à plus de 24 mois.

Le plus souvent, le jeune majeur présente sa candidature en ayant pris soin de compléter un dossier téléchargeable sur le site de notre association. S'il n'a pas accès à l'internet, il peut retirer la version papier du dossier à l'accueil du Foyer.

Les missions du Foyer sont multiples : véritable tremplin vers un logement indépendant, le Foyer propose aux résidents, dans le respect du projet individuel de chacun, un accompagnement lié aux droits, à la citoyenneté et aux techniques de recherche d'emploi et de logement.

L'accueil, et plus particulièrement l'admission, est un moment important au sein d'un établissement de logement adapté. C'est la concrétisation forte d'une étape dans le projet d'insertion du jeune majeur à l'occasion de laquelle sera signé un contrat de séjour.

Tout au long du séjour, le travailleur social et le résident s'attachent à atteindre les objectifs fixés dans le plan d'accompagnement.

Une large part d'autonomie est octroyée au résident qui dispose de son propre badge d'accès et gère son temps comme il l'entend. Le principal objectif de cette autonomie est de permettre au bénéficiaire d'accéder à un logement de droit commun au terme de son séjour au FJT.

Travailler en réseau est incontournable : les partenaires jouent un rôle prépondérant à chaque étape. Les missions locales ou le CLLAJ (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) recherchent une solution de logement pour des jeunes en situation de précarité. Des partenaires réservataires comme la DRIHL (via le SIAO) peuvent également nous envoyer du public et jouer un rôle de relais auprès d'autres hébergeurs et des bailleurs sociaux.

Le FJT s'appuie sur l'Unafop (Union professionnelle du logement accompagné) et l'Urhaj (Union régionale pour l'habitat des jeunes) qui apportent soutien et conseils dans les domaines administratif et juridique. Les collectivités territoriales apportent également leur collaboration en matière d'aide sociale (à travers le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris), d'animations (avec l'appui du service Jeunesse et Sport) ou encore d'accueil de jeunes au sein d'autres structures de logement temporaire.

|| L'équipe

Pendant leur séjour au FJT, les jeunes peuvent s'appuyer sur l'équipe de professionnels (psychologue, travailleurs sociaux, animateurs et agents d'accueil) de la structure pour les accompagner. Des bénévoles proposent un accompagnement scolaire individuel aux jeunes qui le souhaitent.

|| Le public du FJT en 2023

Sexe

	Genre	Proportion du public concerné
Hommes	104	69 %
Femmes	47	31%

Nombre de résidents par catégories d'âge

Moins de 25 ans	Plus de 25 ans
126	25

Le FJT est habilité à accueillir les 16-30 ans, cependant, les plus de 25 ans ne peuvent représenter plus de 35% du nombre total de résident, selon le cadre réglementaire de la circulaire CNAF.

Niveau de Ressources mensuelles des résidents

	Nombre de résidents
Moins de 305€	1
Entre 306€ à 610€	25
Entre 611€ et 915€	59
De 916€ à 1065€	20
Supérieur à 1 065€	46

Habitation antérieure des résidents avant l'entrée au FJT

	Nombre de résidents
Chez un tiers	35
Centre d'Hébergement d'Urgence/CHRS	17
Résidence sociale dont FJT	34
Hôtel	23
Chez le(s) parent(s)	20
Logement autonome	17
Sans logement	5

|| L'activité en 2023

Le taux d'occupation est de 99%, grâce à une gestion des pré admissions et de la liste d'attente de l'équipe socio éducative. Les salariés en insertion du pôle IAE assure la mise à blanc des logements dans des délais courts et avace efficacité.

Durée de séjour des résidents au sein du FJT

	Nombre de résidents
1 à 6 mois	31
7 à 12 mois	18
De 1 à 2 ans	43
Plus de 2 ans	25
Plus de 3 ans	24

Les durées de séjour de plus de 3 ans s'expliquent par une complexité d'accès au logement autonome pour les résidents, du fait de la saturation des logements sociaux et que le parc privé reste hors de portée pour les jeunes actifs isolés.

Sorties des résidents après leur passage au FJT

	Nombre de résidents
Logement autonome	17
Résidence sociale dont FJT	11
Hébergement provisoire ou précaire (chez des proches, en hôtel)	7
Centre d'Hébergement d'Urgence/CHRS	2

Les sorties sont orientées vers le logement autonome pour 50% des résidents, ce qui est révélateur de la qualité de l'accompagnement social.

Quelques chiffres

En 2023,

- Un taux d'occupation de 99 % (+1.6 % 2022).
- 151 résidents accueillis (104 hommes et 47 femmes).
- 40 entrées et 37 sorties.

Quelques exemples de projets / partenariats mis en œuvre en 2023 : Forum santé / Rencontre avec le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) dans le cadre d'un suivi / Rencontre réseau UHRAJ

Faits marquants : Renouvellement de la convention avec la Ville de Paris.

La Villa de l'Aube

La Villa de l'Aube est composée de deux dispositifs : la Pension de Famille et la Résidence Sociale.

|| Le public en 2023 de la Villa de l'Aube (Pension de Famille et Résidence Sociale)

Sexe

	Nombre de résidents	
	Résidence Sociale	Pension de famille
Hommes	12	22
Femmes	5	10

Habitation antérieure des nouveaux entrants

	Nombre de nouveaux entrants	
	Résidence Sociale	Pension de famille
Chez la famille	2	
CHRS ou urgence		2

Origine géographique des nouveaux entrants

	Nombre de nouveaux entrants	
	Résidence Sociale	Pension de famille
Paris		2
Île-de-France	2	

Ce faible nombre d'entrée sur les 2 structures s'explique :

- Pour la pension de famille, par les travaux et ré ameublement des logements
- Pour la résidence sociale, par la difficulté à trouver des locataires pour des compositions de ménages spécifiques en l'occurrence pour couples

Par ailleurs, les personnes accueillies au sein d'une pension de famille ont vocation à s'installer dans la durée. Ils sont dans leur propre logement mais ont accès à des espaces collectifs pour éviter leur isolement.

Durée de séjour

	Nombre de résidents par durée de séjour	
	Résidence sociale	Pension de famille
Inférieur à 1 an	2	2
Entre 1 et 2 ans	5	6
Entre 2 ans et 3 ans	2	2
Entre 3 et 5 ans	2	6
Supérieur à 5 ans	6	16
Durée moyenne de séjour	4 ans et 6 mois	6 ans et 8 mois

|| L'équipe de la Villa de l'Aube

Au personnel mutualisé sur le Pôle Logement Adapté, s'ajoutent un agent d'accueil et des travailleurs sociaux dédiés à la Villa de l'Aube, ainsi que des bénévoles animant une boutique solidaire pour les résidents les plus en difficultés.

Quelques chiffres

En 2023,

- 49 résidents accueillis
- Un taux d'occupation de 96%
- 4 entrées et 5 sorties

La Villa de l'Aube, Résidence Sociale

La Résidence sociale de la Villa de l'Aube propose une solution de logement meublé temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire.

|| La structure et ses missions

D'une capacité de quinze lits (sept places en studio individuel et huit en studio pour couples), la structure accueille les résidents pour une durée de 2 ans maximum, renouvelable, selon la situation ou le profil du résident. La Résidence sociale est intégrée à la Villa de l'Aube, elle-même mitoyenne du Foyer de Jeunes Travailleurs, ce qui garantit une mixité sociale au sein du public du Pôle Logement Adapté.

Il s'agit d'un hébergement temporaire qui a vocation à servir de tremplin vers l'accès à un logement de droit commun. Ce dispositif concerne principalement un public fragilisé par des accidents de la vie.

Pour ses résidents, la Résidence sociale constitue un véritable foyer, qui les soumet aux mêmes obligations que celles qui sont en vigueur dans le cadre des régimes locatifs de droit commun (contrat écrit, quittances de loyer).

Tous les résidents sont reçus par les travailleurs sociaux. En résidence sociale, l'accompagnement social met l'accent sur la recherche de logement autonome et l'emploi. Il passe également par la participation des résidents à la vie collective de la structure.

Les principaux objectifs consistent :

- À permettre aux résidents de recréer du lien social,
- À les accompagner vers une recherche d'emploi ou de formation,
- Et à finaliser un projet d'insertion professionnelle adapté à la situation des résidents.

Les personnes éligibles :

- Sont âgées de 26 à 40 ans,
- Rencontrent des difficultés d'insertion,

- Sont seules ou en couple sans enfant à charge,
- Sont de toute nationalité, en situation régulière,
- Remplissent les conditions d'attribution retenues pour les Aides Personnalisées au Logement, et bénéficient obligatoirement de ressources, généralement les minima sociaux, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

|| L'activité en 2023

Quelques chiffres

En 2023,

- Un taux d'occupation de 91.1 %.
- 17 personnes accueillies dont 2 nouveaux entrants.
- 53% des résidents issus d'un établissement social d'hébergement.
- Une durée de séjour moyenne de 4 ans et 6 mois pour les résidents présents au 31/12/2023.

Solution de sortie

	Nombre de personnes
Logement social autonome	2



Faits marquants 2023 :

- Forum santé du pôle Logement adapté : sensibilisation et prévention avec des partenaires.
- Résultat positif de la commission de sécurité.

La Villa de l'Aube, Pension de Famille

La Pension de Famille de la Villa de l'Aube est destinée « à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

|| La structure et ses missions

D'une capacité de 30 places en studios individuels, structure de logement pérenne, la Pension de Famille accueille sans limitation de durée de séjour. Elle associe des logements privés et des espaces collectifs.

Les salariés et les bénévoles de l'établissement ont plusieurs rôles : accompagner les résidents, organiser avec ces derniers les modalités de vie commune et faciliter les interactions sociales.

Les personnes éligibles sont :

- Âgées de 40 à 60 ans (à l'entrée),
- Particulièrement isolées,
- Seules sans enfant à charge,
- De toute nationalité en situation régulière,
- Éligibles à l'Aide Personnalisée au Logement,
- Bénéficiaires de quelques ressources, généralement les minima sociaux, leur permettant de s'acquitter « du reste à charge » de la redevance demandée.

|| L'équipe

Dans le cadre de la procédure d'accueil, la psychologue conduit des entretiens de préadmission. En effet, les résidents de la Pension de Famille sont, en général, particulièrement vulnérables et marqués par une histoire de vie difficile. Certains se trouvent en situation de handicap.

Les travailleurs sociaux assurent également — en lien étroit avec la direction de la structure — les fonctions de gestion locative sociale que sont l'accueil, l'information sur la vie collective et l'environnement, et la prévention des impayés par le suivi des dossiers d'aide au logement. Ces missions constituent des leviers pour proposer un accompagnement plus individualisé, en fonction des besoins de la personne.

Les travailleurs sociaux et l'agent d'accueil assurent différentes missions :

- Aide à la vie quotidienne, sensibilisation à l'hygiène de vie et au respect des règles relatives

à l'occupation du logement, à la vie collective et au règlement intérieur ;

- Orientation vers les services sociaux et de santé adéquats ;
- Rôle de vigilance et d'alerte sur les problèmes rencontrés par les résidents ou avec eux ;
- Organisation, avec le soutien des bénévoles, d'animations et d'activités collectives autour des actes du quotidien.

L'objectif est de rompre l'isolement et d'aider les hébergés à développer des relations sociales avec les autres résidents.

Une réunion d'équipe hebdomadaire est organisée afin de faire le point sur les situations individuelles et la vie résidentielle. La psychologue et l'équipe font régulièrement des points sur les situations individuelles et travaillent en partenariat avec le secteur psychiatrique.

La Villa de l'Aube bénéficie de l'accompagnement et des conseils de l'Unafo (union professionnelle du logement accompagné), dont elle est adhérente. Cette fédération joue un rôle d'interface entre les pouvoirs publics et la structure. De par l'évolution des problématiques sociales et psychologiques, voire psychiatriques de nos résidents, la Pension de Famille s'inscrit dans une dynamique multi-partenaire forte et renforce également ses liens avec les autres pensions de famille pour échanger et enrichir les pratiques professionnelles.



Quelques chiffres

En 2023,

- 49 personnes accueillies, dont 4 nouveaux entrants,
- Un taux d'occupation de 96%,
- 100% des résidents issus d'un établissement social d'hébergement,
- Une durée de séjour moyenne de 6 ans et 8 mois pour les résidents présents au 31/12/2023.

Mission Insertion par l'Activité Economique

Pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi

Les Œuvres de la Mie de Pain proposent aux personnes confrontées à des difficultés particulières d'accès à l'emploi (personnes sans domicile fixe, sortants de prison, primo-arrivantes, personnes souffrant de troubles psychiques et comportementaux ou d'addictions) de **bénéficier d'une expérience professionnelle et d'un accompagnement social, professionnel et technique.**

Le Pôle Insertion par l'activité économique, un dispositif à trois facettes :

- **Le Dispositif Premières Heures** propose un contrat de travail modulable afin de renouer progressivement avec l'emploi,
- **Le chantier remobilisant « Nettoyage »** propose un contrat de 6 mois renouvelable en tant qu'agent de nettoyage et permet de suivre des formations, tout en assurant l'entretien des locaux de l'association.
- **Le chantier qualifiant « Restauration »** propose un contrat de travail d'un an permettant d'acquérir une expérience dans les métiers de la restauration collective en réalisant les repas servis au Refuge, tout en préparant le diplôme d'agent polyvalent de restauration.



|| L'activité globale en 2023

Nombre d'heures réalisées en 2023 au sein du pôle IAE

77 207 heures / 105 salariés			
Domaine	NETTOYAGE	HOTELLERIE / RESTAURATION	DPH
Volume horaire annuel	71 823		5384
Nombre de salariés	64	19	22

Le nettoyage et la restauration représente les domaines d'intervention les plus denses en termes d'activité.

Profil du public en 2023 :

GENRE	FEMME
SITUATION / EMPLOI	EN RECHERCHE DE PLUS DE 2 ANS
QUALIFICATION	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION
SITUATION / HEBERGEMENT	AHI (Accueil hébergement insertion)
RESSOURCES	MINIMA SOCIAUX
PRESCRIPTEURS	PÔLE EMPLOI

Freins majeurs du public en 2023 :

- Langue française
- Manque d'autonomie
- Freins liés au traitement des situations administratives
- Hébergement
- Garde d'enfants dans les compositions mono parentales
- Santé physique et mentale
- Accès aux droits de santé

Les actions mises en place pour lever les freins :

- Mise en place d'ateliers de Français individuels et collectifs animés par des bénévoles
- Mise en place de partenariats dans le cadre de l'offre FLE

Accompagnement des salariés :

- En interne : les 68 salariés ont bénéficié d'un accompagnement sur la technique de recherche d'emploi et sur l'aide au projet par le CIP (conseiller en insertion professionnelle).
- En externe : 41 salariés ont bénéficié de formations d'accompagnement au poste / pré qualifiante / qualifiante

Sorties 2023 :

- Plus de 50% de sorties positives, vers des emplois durables et de transition

Evènements

- Actions en direction des entreprises pour créer des passerelles en insertion
- Evènements entreprise dans les locaux de la Mie de pain

Points d'évolution en 2023

- Inscription dans l'action SEVE (lutte contre le chômage de longue durée) mi 2023
- Recrutement de la chargée de développement
- Augmentation du nombre de PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel), PMSMP préalable à l'embauche
- Augmentation significative du nombre d'entreprises partenaires

Le Dispositif Premières Heures (DPH)

Les Œuvres de la Mie de Pain bénéficient du Dispositif Premières Heures (DPH) financé par la Mairie de Paris. Ce dispositif permet l'accompagnement vers le travail des Parisiens en situation de grande exclusion sociale, sans domicile fixe, et qui ne peuvent accéder aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique.

|| La structure et ses missions

Le Dispositif Premières Heures propose un contrat de mise à disposition modulable d'environ 24 heures par mois aux parisiens en situation de grande exclusion sociale, sans domicile fixe.

Grâce au Dispositif Premières Heures, le pôle Insertion par l'Activité Économique peut intégrer les personnes dans un rythme de travail adapté, tout en leur offrant un accompagnement socioprofessionnel renforcé et personnalisé. Durant un an maximum, elles peuvent s'essayer aux métiers du nettoyage, de la restauration ou encore de la manutention afin de renouer progressivement avec l'emploi.

Véritable outil d'insertion, le Dispositif Premières Heures constitue la première marche, souvent indispensable, vers la préparation d'un parcours vers l'emploi.

|| L'équipe

Le dispositif est porté par une chargée d'insertion sociale et professionnelle à temps partiel, qui travaille en lien étroit avec :

- Les encadrants techniques des Chantiers d'insertion Nettoyage et Restauration,
- Le personnel logistique des Œuvres de la Mie de Pain,
- La chargée de gestion du pôle Insertion par l'Activité Économique sur le volet administratif,
- Et l'association intermédiaire EMPLOI Développement, porteuse du contrat de travail.



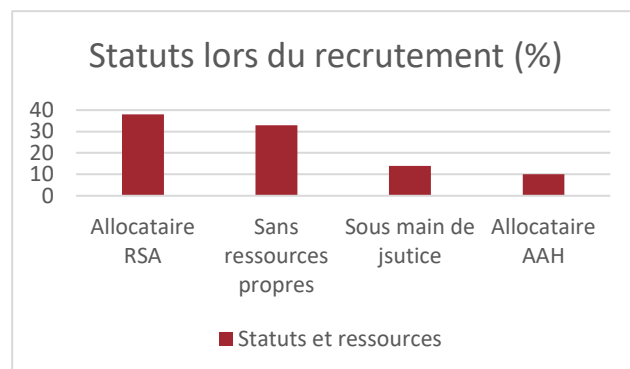
|| Le public en 2023

Profil du public ayant bénéficié du DPH en 2023 (%) :

Genre	H	76
Age	41 – 50 ans	30
Situation familial	Célibataire	52
Ressources	Allocataire RSA Sans ressources	38 33
Situation à l'embauche	Non-inscrits à Pôle Emploi	43
Durée d'inactivité	24 mois et plus	87
Dépt Provenance	Paris	62
Nationalité	Hors CEE	43
Situation /logement	Hébergé	48
Niveau scolaire	Pas de formation au-delà de l'obligation scolaire	38
Durée moyenne parcours DPH	9,5 mois	

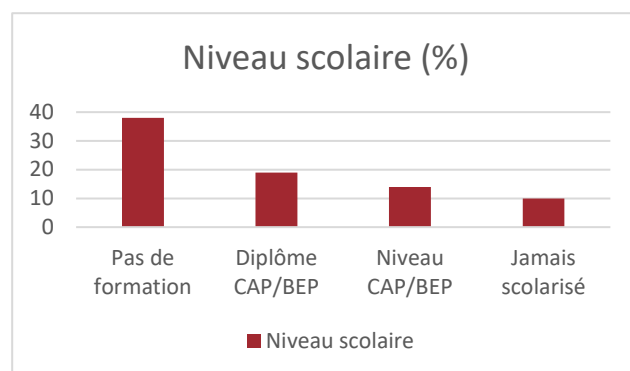


Proportion du public par statut lors du recrutement (en %) :



Majoritairement les salariés DPH sont bénéficiaires du RSA à leur entrée sur le dispositif.

Proportion du public par niveau scolaire du public bénéficiaire du DPH (%) :



La majorité des salariés DPH ne dispose d'aucune formation à leur entrée sur le dispositif.

Situation d'hébergement/logement des personnes bénéficiaires du DPH avant l'entrée sur le dispositif :

Les salariés sur le DPH proviennent principalement des centres d'hébergement lors de l'entrée sur le dispositif.

Quelques chiffres

En 2023, le DPH représente :

- 22 personnes accueillies en parcours dont 16 hommes et 6 femmes
- 23 nouveaux bénéficiaires recrutés
- 5 382 heures de travail réalisées.

Le Chantier d'insertion remobilisant Nettoyage

Le Chantier d'insertion remobilisant Nettoyage accompagne des salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion au travers des métiers du nettoyage, de l'entretien de locaux et de la blanchisserie.

|| La structure et ses missions

Le Chantier d'Insertion Remobilisant Nettoyage comprend :

- **Une activité professionnelle** (26 heures hebdomadaires encadrées par des encadrants techniques),
- **Un accompagnement social et professionnel** destiné à évaluer et diagnostiquer les freins au retour à l'emploi, et à mettre en place les démarches et actions requises pour la résolution de ces problématiques.

Les salariés des Chantiers d'Insertion bénéficient notamment d'un accompagnement portant sur l'accès aux droits, la redynamisation, la levée des freins à l'insertion, l'apprentissage/réapprentissage d'un rythme de vie professionnelle, des droits et des devoirs, des codes de l'entreprise, ainsi que la construction d'un projet professionnel.

Les salariés en insertion, accompagnés par des encadrants techniques et des conseillers en insertion sociale, opèrent sur l'ensemble des structures de l'association, notamment pour assurer l'entretien des locaux.

La concentration géographique des lieux de réalisation des travaux favorise, dans la phase de remobilisation, l'accès à l'emploi pour un public réputé peu mobile.

L'encadrement technique bénéficie aussi de la proximité des sites, qui leur permet d'apporter aux salariés une pédagogie du geste adaptée et répétée, et d'assurer un suivi qualitatif des chantiers aboutissant progressivement à l'acquisition de l'autonomie du salarié sur son poste de travail – composante importante du secteur du nettoyage.

Par ailleurs, compte tenu de la fragilité des personnes en parcours d'insertion, confrontées à une accumulation de freins sociaux, le choix du nettoyage comme métier support du chantier offre plusieurs avantages :

- Les emplois proposés sont rapidement accessibles à un public peu formé et qualifié.
- Les postes occupés permettent d'acquérir les compétences métier attendues par les entreprises

du secteur, offrant d'importantes possibilités de transférabilité vers d'autres métiers, et, ce faisant, élargissent potentiellement les opportunités de sortie emploi.

- Le secteur du nettoyage connaît des tensions de recrutement en raison des deux contraintes spécifiques du secteur que sont le travail en temps décalé (tôt le matin et/ou tard le soir) et l'évolution de la technicité des tâches.

|| L'équipe

- Accompagnement social et professionnel : 2 Chargées d'Insertion Sociale et Professionnelle (CISP) à temps plein ;
- Encadrement technique : 3 salariés à temps plein ;
- Bénévoles : 3 personnes en accompagnement linguistique et coaching emploi intervenant chaque mercredi et jeudi ;
- Intervenant extérieur : 1 membre de l'organisme de formation Prosodia.

|| Le public en 2023

Sexe (%)

	Proportion du public concerné
Hommes	27
Femmes	73

Situation au regard de Pôle Emploi au moment de l'embauche (%)

	Proportion du public concerné
En recherche d'emploi depuis moins d'un an	17
En recherche d'emploi entre un et deux ans	21
En recherche d'emploi de plus de deux ans	62

|| L'activité en 2023,

Quelques chiffres

En 2023,

64 salariés en insertion sur le Chantier Remobilisant Nettoyage
45 283 heures de travail effectuées,
29 sorties comptabilisées dont 50 % de sorties dynamiques : emploi de plus de 6 mois, CDI, formation ou emploi vers un autre Service d'Insertion par l'Activité Economique.

Le Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration

Les salariés travaillant dans le cadre du Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration sont formés au métier d'agent de restauration.

|| La structure et ses missions

Le Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration comprend :

- **Une activité professionnelle** (26 heures hebdomadaires encadrées par des encadrants techniques),
- **Un accompagnement social et professionnel** destiné à évaluer et diagnostiquer les freins au retour à l'emploi, et à mettre en place les démarches et actions requises pour la résolution de ces problématiques,
- **Un accès à une formation qualifiante** : le Chantier d'Insertion Qualifiant Restauration permet aux salariés de suivre une formation, d'acquérir de l'expérience professionnelle tout en étant encadrés sur les volets social, professionnel et technique et d'obtenir un diplôme dans un secteur en tension depuis plusieurs années.

La formation suivie par les salariés au sein de l'AFCI (Agence de Formation et de Conseil en Insertion) dure neuf mois.

Le Chantier Restauration intervient au sein du réfectoire du Refuge et participe à la préparation des repas des personnes hébergées et des repas extérieurs.

La cuisine du Refuge confectionne quotidiennement entre 800 et 1 000 repas pour le réfectoire ou une mise en barquette afin d'approvisionner les autres sites des Œuvres de la Mie de Pain sur le territoire parisien.

|| L'équipe

Le Chantier Restauration se compose d'une chargée d'insertion professionnelle et d'un encadrant technique à temps plein.

Les salariés pratiquent l'activité restauration au sein de la cuisine du Refuge, en collaboration avec l'équipe restauration.

|| Le public en 2023

Sexe (%)

	Proportion du public concerné
Hommes	27
Femmes	73

Age (%)

	Proportion du public concerné
Moins de 25 ans	14
Entre 25 et 49 ans	72
Plus de 50 ans	14

Situation au regard de Pôle Emploi au moment de l'embauche (%)

	Proportion du public concerné
En recherche d'emploi depuis moins d'un an	10
En recherche d'emploi entre un et deux ans	47
En recherche d'emploi de plus de deux ans	43

La grande majorité des personnes étaient en situation de recherche d'emploi depuis au moins un an pour moitié et au moins deux ans pour l'autre partie.

|| L'activité en 2023

Quelques chiffres

En 2023,

- 19 salariés,
- 26 000 heures de travail effectuées,
- En moyenne 700 repas confectionnés par jour,
- Taux de réussite de 100 % à l'examen.

PERSPECTIVES IAE 2024 :

Favoriser l'intégration de nouveaux publics bénéficiaires :

- Les personnes en situation de handicap
 - Les femmes
- Les personnes sous-main de justice
- Les personnes hébergées en AHI et en logement adapté.



Mission Alimenter

Pour faire vivre l'engagement de leur fondateur Paulin Enfert, et répondre aux besoins alimentaires des personnes de la rue qu'elles accueillent ou hébergent

La confection des repas dans la cuisine du Refuge permet de donner des repas chauds aux personnes les plus démunies au sein même du Refuge ou sur les autres sites des Œuvres de la Mie de Pain.

En 2016, la loi n°2016-138 du 11 février 2016, dite « Loi Garot » a introduit l'obligation pour les commerces de détail alimentaires d'une surface de plus de 400m² de proposer à une ou plusieurs associations d'aide alimentaire habilitées de conclure une convention pour leur donner les invendus propres à la consommation humaine.

La Mie de Pain profite bien entendu de ces nouvelles dispositions. En plus de ses propres achats, les denrées alimentaires proviennent d'achat de vivres, mais également de dons ou de partenariats, des collectes alimentaires, des liens avec des grossistes et des entreprises agroalimentaires, dans le cadre d'une politique globale anti-gaspillage.



Le Réfectoire du Refuge

|| Les missions

La cuisine du Réfectoire propose trois repas quotidiens à toutes les personnes hébergées au Refuge, dans les foyers femmes ou à la Halte de Nuit :

- Au sein même du réfectoire du Refuge, c'est 332 757 repas préparé à destination des personnes démunis.
- 47 200 repas livrés au Foyer Notre-Dame du 15ème, à la Halte de Nuit et aux personnes du Foyer Vergniaud en difficultés de mobilité, soit en moyenne 200 repas/jours.

La proportion des repas livrés en extérieur prend de l'ampleur mais contribue à une prise en charge de qualité et dans des conditions dignes correspondant aux valeurs de l'association.

Dans le prolongement historique des premières actions menées par Paulin Enfert, du premier lundi d'octobre au dernier dimanche de juin, la Mie de Pain ouvre le réfectoire du Refuge le soir à des personnes extérieures pour le dîner. Ce sont jusqu'à 280 personnes supplémentaires qui sont ainsi accueillies de façon anonyme, inconditionnelle et gratuite. Personnes sans domicile fixe, retraités, étudiants, travailleurs précaires ... les publics sont variés.

Seules les personnes extérieures munies d'une carte d'accès à l'année peuvent bénéficier d'un repas au Réfectoire toute l'année, soit une cinquantaine de bénéficiaires.

Cœur de vie du Refuge, le réfectoire propose des repas chauds aux plus démunis.

Les horaires des repas au Réfectoire

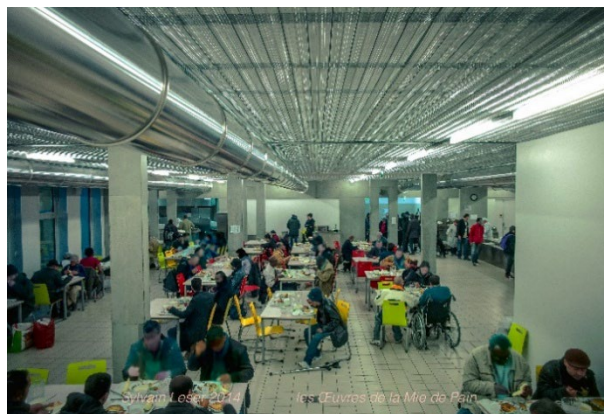
Les repas se déroulent de 12 h à 13 h15 et de 18 h à 20h (20 h15 en hiver). Depuis 2016, l'organisation des repas est adaptée pendant la période du Ramadan. Sur inscription, les hébergés peuvent bénéficier de repas et d'une soupe à partir de l'heure autorisée.

|| L'équipe du Réfectoire

L'équipe se compose d'un chef de service, un chef de cuisine, de cuisiniers et de plongeurs. Ils sont soutenus quotidiennement et 7/7 jours par des bénévoles réguliers qui assurent les deux services du repas et animent une cafétéria-tisanerie, dans la lignée de Paulin Enfert. Au-delà du repas, ils apportent sourire et écoute aux personnes accueillies.

A cette équipe s'ajoutent les 24 salariés du Chantier **d'Insertion Restauration** et leurs encadrants Techniques. Ces salariés en insertion préparent un titre professionnel d'Agent Polyvalent de Restauration, en alternance tous les 15 jours entre la cuisine du Refuge et le centre de formation AFCL.

En plus de la préparation des repas, l'équipe de cuisine prend en charge la totalité de l'entretien de la vaisselle, du matin au soir. Elle s'occupe également de fournir tout au long de l'année diverses prestations internes : plateaux repas pour réunions, conseil d'administration, buffets exceptionnels, événements divers (Saint-Paulin, barbecue annuel de la Fête de la musique, remise de prix, repas avec les partenaires, etc.).



Le petit plus vert

Les fournisseurs des Œuvres de la Mie de Pain, au cœur d'une démarche écoresponsable

L'association a adhéré en 2019 à une centrale d'achat, le Cèdre (entreprise à mission) qui lui permet d'obtenir des tarifs négociés avec la plupart de ses fournisseurs.

L'association a également augmenté le volume de ses approvisionnements issus de la filière anti-gaspillage. Elle travaille avec Biocycle, la Fédération

des Paniers de la Mer (distributeurs de produits de la mer), le grossiste Métro et Phenix, ainsi que la BAPIF (Banque Alimentaire de Paris et d'Île-de-France). Trois fois par semaine en moyenne, l'équipe de cuisine reçoit des produits frais à date limite de consommation courte qu'elle prépare et intègre au menu du jour, donnant ainsi une seconde vie à ces surplus alimentaires. En 2023, ce sont ainsi plus de 32 tonnes de légumes et près de 70 tonnes de produits frais qui ont été préparés par l'équipe de cuisine.

La distribution alimentaire dominicale du 5^e

Depuis le 17 octobre 2021, journée mondiale du Refus de la Misère, chaque dimanche des bénévoles de la Mie de Pain distribuent près d'une centaine de repas à des personnes sans-abri, à l'entrée de la Mairie du 5^e, à proximité de la Halte de nuit Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Les repas sont préparés par la cuisine du Refuge et livrés le matin même par le service logistique. Pour les distribuer, autour d'une soupe ou d'un café, l'association peut compter sur ses fidèles bénévoles, ainsi que la Protection civile du 5^e, un dimanche sur deux. Des femmes de la Halte participent aussi régulièrement à cette action solidaire. Et une fois par mois l'association prévoit une surprise grâce à la générosité de partenaires ou de donateurs : duvets, kits d'hygiène de Dons Solidaires, gourmandises, etc.

Quelques chiffres

En 2023,

- 332 757 repas préparés (+8 % 2022) dont 47 200 repas livrés aux Foyers Femmes,
- 223 885 repas distribués à des personnes hébergées par les Œuvres de la Mie de Pain, bénévoles et personnels compris
- Organisation de repas exceptionnels et de festivités pour Noël et le jour de l'An grâce à nos partenaires.
- 57 809 repas distribués pour les personnes extérieures contre 47 537 en 2022 soit + 10 % d'augmentation

Distribution alimentaire dans le 5^e :

- 5 200 repas distribués le dimanche matin devant la Mairie du 5^e,
- 12 227 heures de bénévolat.



Les collectes alimentaires

Deux fois par an les Œuvres de la Mie de Pain organisent une grande collecte en supermarchés, en s'inscrivant dans le cadre des campagnes nationales des Banques Alimentaires.

Objectif : recueillir des denrées non périssables (café, sucre, huile, féculents, etc.) et des produits d'hygiène et d'entretien, pour remplir les stocks de l'association. Ceux-ci sont utilisés tout au long de l'année dans les différentes structures pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Des redistributions sont également organisées sur des sites tel que Saint Vincent de Paul.

Pendant deux fois trois jours, l'association mobilise de nombreux bénévoles qui vont à la rencontre des clients dans les magasins partenaires ouvrant leurs portes pour l'occasion. Des chauffeurs bénévoles acheminent les dons vers le lieu de stockage, où d'autres bénévoles trient les produits.

Collecte d'été : plus de 11 tonnes collectées, par 195 bénévoles sur 13 sites. Celle-ci représente l'équivalent de 15 000 repas.

Collecte d'hiver : plus de 22 tonnes collectées par 360 bénévoles répartis sur 19 sites. Celle-ci représente l'équivalent de 30 000 repas.

Des entreprises s'associent à cet élan de solidarité en envoyant des collaborateurs aider quelques heures sur le terrain. D'autres organisent elles-mêmes des opérations de collecte en interne. Dans un contexte de hausse des prix des produits du quotidien, ces dons sont d'autant plus précieux.



Quelques chiffres

En 2023,

- Près de 34 tonnes collectées (équivalent à 45 000 repas)
- 195 bénévoles ont participé à la collecte d'été sur les 13 sites (magasins principalement, entreprises et écoles)
- 360 bénévoles ont participé à la collecte d'hiver sur les 19 sites.

Mission Prendre soin



|| Les missions

L'infirmerie, située au rez-de-chaussée du Refuge est accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle est constituée d'une salle d'attente, du bureau de l'infirmier, d'une salle de consultation des médecins, d'une salle de soins et d'une douche. Les médicaments sont entreposés dans des armoires sécurisées.

La dimension sanitaire de l'accompagnement global des personnes accueillies constitue l'un des principaux axes de leur projet individuel d'insertion.

L'équipe de l'infirmerie, coordonnée avec l'équipe sociale, contribue, à travers son expertise et ses diagnostics médicaux, à un parcours de soins et une prise en charge adaptée. **L'objectif est notamment d'inscrire la personne dans un parcours de soins de droit commun, en fonction de ses capacités et de son rythme d'insertion.**

Le fonctionnement courant de l'infirmerie, son personnel, son matériel ainsi que les dispositifs médicaux et les médicaments qu'elle utilise, sont entièrement financés par les dons, les legs et le mécénat.

|| L'équipe

- 1 Infirmier Diplômé d'État,
- 1 coordonnateur de parcours complexes depuis juin 2023 en remplacement du poste d'aide-soignant,
- 4 médecins bénévoles, qui accueillent, soignent, soutiennent, orientent. Les consultations se tiennent le lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h, selon les disponibilités des bénévoles,
- 1 kinésithérapeute bénévole, le lundi de 9h à 16h,
- Des étudiants en école de podologie et leur professeur (consultations le vendredi de 9 à 12 heures, excepté les jours fériés et vacances scolaires.)

L'infirmier :

- Évalue les situations au cas par cas pour évaluer l'urgence et orienter au mieux la personne ;
- Fait le lien avec les infirmiers libéraux ;
- Coordonne les suivis sur des prises en charges complexes quand les travailleurs sociaux en

expriment le besoin et vient en soutien des travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement aux soins, notamment sur la communication avec les structures de soins ou bien avec les infirmiers libéraux. En moyenne 5 infirmiers libéraux de 2 cabinets différents interviennent dans la structure ;

- Se concentre sur les urgences quotidiennes des personnes hébergées allant des soins de plaies à l'auscultation simple d'un patient ;
- Enfin, en lien avec les médecins bénévoles et les travailleurs sociaux, il prend en charge le suivi des traitements des patients les plus fragiles et les moins autonomes.

Le coordonnateur de parcours complexes, poste créé en 2023 :

- **Apporte un soutien personnalisé en lien étroit avec les travailleurs sociaux :** éducation au « savoir habiter », aide à la toilette, aide à l'entretien des chambres et du linge, travail sur l'estime de soi, accompagnement physique aux rendez-vous médicaux extérieurs.
- Travaille en lien étroit avec l'équipe sociale, l'équipe d'accueil, l'infirmerie et la direction concernant la santé morale et physique et l'hygiène des personnes hébergées.
- Coordonne également les interventions pour les **désinfections** des chambres infectées par les nuisibles et participe aux **désencombrements des chambres**.

|| Le public en 2023

Il est essentiellement composé des publics accueillis au sein du refuge sur les différents dispositifs existants.

|| L'activité en 2023

Type de consultations	Nombre moyen de consultations par mois	Moyenne mensuelle de patients
Médecin	9	88
Podologue	4	25
Kinésithérapeute	3	22
Soins infirmiers	820 (35% administration de soins et 65% autres soins)	

Quelques chiffres

En 2023 :

- 9 838 soins infirmiers
- 1 056 personnes en consultation médical généraliste
- 269 personnes reçues consultations par la kinésithérapeute bénévole
- 299 personnes reçues en consultation podologique

Des actions de prévention mises en place en 2023 :

Intervention AIDES / Dépistage Tuberculose / 3 interventions Tabacologue / Vaccination antigrippale (46 personnes vaccinées contre 37 en 2022)

|| Le psychologue au service des personnes hébergée au sein du Refuge en 2023

Les missions principales du psychologue au sein du Refuge sont d'accompagner les résidents dans leur démarche d'insertion en leur proposant un soutien psychologique individuel et des temps collectifs afin de les remobiliser. Il participe au bon fonctionnement du centre et de la qualité des prestations et services fournis

Quelques chiffres

En 2023 :

- 206 rendez-vous individuels en direction des personnes hébergées
- Age moyen des personnes ayant bénéficié des rendez-vous est de 43 ans

Les partenaires des Œuvres de la Mie de Pain

Comme chaque année, La Mie de Pain a pu compter sur de nombreux partenaires qui nous ont permis de poursuivre nos activités, de les développer et d'innover grâce à leur soutien : entreprises, fondations, fonds de dotations et associations, tous les partenaires ont démontré une fois encore leur soutien en étant présents à nos côtés.

La Mie de Pain a ainsi bénéficié de l'engagement d'une vingtaine d'organisations de toute taille et de secteurs très différents, ce qui démontrent l'étendue des actions de notre association.

Les soutiens apportés par nos mécènes ont pris des formes différentes :

- **Le mécénat financier** a permis aux services de développer et d'expérimenter des projets (aide alimentaire, femme à la rue, insertion par l'activité économique ou santé).
- **Le mécénat en nature** : de nombreuses entreprises organisent des collectes de produits d'hygiène, de vêtements... Certains participent également aux collectes alimentaires en magasin (juin et décembre). Grâce à ces opérations, d'importantes économies ont été réalisées sur les produits du quotidien, indispensables pour assurer une bonne qualité de vie aux personnes accueillies.
- Enfin, le **mécénat de compétences**, en fort développement avec notamment l'intervention du cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats auprès des résidents du Foyer Jeunes travailleurs de la Mie de Pain dans le cadre de l'organisation d'ateliers juridiques.

La Mie de Pain remercie chaleureusement tous ses partenaires associatifs, institutionnels, privés et mécènes qui œuvrent à ses côtés. L'association est particulièrement heureuse de la qualité de leur engagement et de la constance de leur soutien dans les actions auprès des plus fragiles.



Nos partenaires institutionnels qui nous soutiennent :





DE L'URGENCE
À L'INSERTION

Les Œuvres de la Mie de Pain

18 rue Charles Fourier

75013 Paris

Tél. : 01 83 97 47 16

contact@miedepain.asso.fr

www.miedepain.asso.fr

